

7 JOURS

L'ÉCO DE LA BRETAGNE

**JUSTICE
DANS L'OUEST**

90 M€ saisis
par l'Agrasc

**SPORT UNLIMITECH
À RENNES**

L'e-sport en force !

N°5224

2 €
06 avril 2024
7jours.fr



**Sylvain
Fournier**
directeur général
Lacto Production

Lacto
biberonne
les-
animaux



22



31

Bretagne p/04

- Justice : 90 M€ saisis par l'antenne de Rennes de l'Agrasc
- Pharmacies : retour à la normale après deux années de suractivités
 - En Bref : ports de commerce
- L'emploi des réfugiés Ukrainiens

Ille-et-Vilaine p/10

- "Ramène ton Codir"
- En bref : Bureau Vallée
- Vytruve : le numérique au service des prothèses
 - Salon Sport Unlimitech : l'e-sport
 - En Bref : Kersia
- Bâtiment : entreprise Durand ; MaPrimeRénov'
 - "Fresque de la cyber", par Cy Mind

7 JOURS - L'éco de la Bretagne ; N° 5224 ; ÉDITÉ PAR « 7 Jours » SAS au capital de 54 000 € ;
SIÈGE SOCIAL : 1 rue la Chalotais, 35000 RENNES ; TÉL. 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr ; ADRESSE POSTALE : BP 8033 35103 RENNES Cedex 3.
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Guillaume LALAU DIRECTRICE : Olivia CLAUDEVILLE
RÉDACTRICE EN CHEF : Laora MAUDIEU ; JOURNALISTES : Djamel BENTALEB, Suzanne BRUNEAU, Sarah SEDRAOUI
ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : Gwénaëlle DE CARNÉ et Anne-Laure JAOUËN
RESPONSABLE DES CONTENUS DIGITAUX : Karine BARBÉ ; DIRECTION ARTISTIQUE : David PEYS ; MAQUETTISTE / GRAPHISTE : Steven ISRAEL
PUBLICITÉ : Olivia CLAUDEVILLE ; ANNONCES LÉGALES & ABONNEMENTS : Angélique AUBRY, Gwénaëlle MOURIÈRE

Nous contacter : Rédaction : redaction@7jours.fr ; Annonces légales : annoncelegale@7jours.fr ; Publicité : publicite@7jours.fr ; Direction : contact@7jours.fr

N° CPPAP 0226183943 / ISSN 2025-6078 / RCS Rennes 589 200 344

IMPRESSION : Corlet Imprimeur, 14110 Condé-sur-Noireau ; Dépôt légal à parution HEBDOMADAIRE : Parution le samedi

PRIX DE VENTE UNITAIRE : 2 € ABONNEMENT 1 AN : 69 € (TVA incluse) : couplage journal + site internet. Membre de RésoHebdoEco.



SOMMAIRE



Morbihan p/18

- Edifiz, promoteur de villages d'entreprises
- En Bref : Greenov ; Ouest Biologie ; Cité des moussaillons
- Everever contre l'obsolescence programmée
- De la maille de béton signée Solid Studio

Grand Format p/22

- Lacto Production exporte dans 67 pays sa poudre de lait pour animaux. Rencontre avec le dirigeant, Sylvain Fournier.

Expertise p/28

- M^e Virgine Perrin, membre de la Chambre des notaires bretons, revient sur l'importance d'établir un acte testamentaire, ses différentes formes et les précautions à prendre.

Art de Vivre p/31

- Musique : le rock de Deportivo
- Exposition à la galerie L'Antre temps à Rennes
- Événement "Visibles" à l'Antipode de Rennes

Annonces légales p/35



« ^{Agrasc} Le crime ne doit plus payer »

Par Suzanne Bruneau

À Rennes, depuis avril 2022, une antenne de l'Agrasc - établissement public administratif - gère et vend les biens confisqués à des délinquants et criminels. Reportage.

À

Rennes, une équipe de cinq *Robin des Bois* des temps modernes opère au sein de l'antenne de l'Agrasc (Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués). Leur territoire s'étend de Rennes à Lille. Aurélie Poirier, magistrate à l'Agrasc de Rennes, décrit des « *praticiens chevronnés, maîtrisant la matière pénale et le ressort et qui adoptent une approche offensive* ».

Antenne de Rennes : 90 millions d'euros saisis

Tout bien lié, même indirectement, à une infraction passible d'une peine d'emprisonnement d'un an minimum peut être confisqué. « *Nul ne doit tirer profit de son délit* », telle est la devise. Châteaux, bateaux, voitures, vêtements de luxe, cryptoactifs... en France et à l'étranger, le volume des avoirs criminels saisis par la justice atteint des records en 2023 : 1,4 milliard au niveau national et 90 millions par l'agence rennais. Cette tendance redessine la lutte contre la délinquance. Placé sous la tutelle des ministères de la Justice et du Budget, l'Agrasc est chargée de gérer et de vendre les biens saisis. Le gros du volume provient de la délinquance liée aux stupéfiants. Cependant, « *en termes de gains, les dossiers financiers du type blanchiment ou escroquerie ont pris une place prépondérante* », analyse la cheffe d'antenne, Élisabeth Le Clerc.

Les ventes des biens ont parfois lieu avant jugement, en raison de la dépréciation, ou après. 30 % des biens saisis sont des contrefaçons. Pour ce qui est authentique, les ventes exceptionnelles, comme celle organisée à Besançon fin 2023, où 166 montres de luxe étaient à vendre, dont la moitié était "apportée", par l'antenne rennais, témoignent de l'importance des montants générés. En l'occurrence, 1,5 million d'euros. « *Vendre les biens est un cercle vertueux qui permet également de réduire les coûts de gardiennage des scellés.* »

Élisabeth Le Clerc, cheffe d'antenne ; André Tarrago, référent enquêteur (gendarme) ; Nathalie Ciret, greffière ; Aurélie Poirier, magistrate coordonnatrice des antennes régionales Rennes-Lille-Nancy



©SB-7Jours



2023

National

1,4 milliard d'euros saisis, dont un gros dossier de 500 millions saisis par le Parquet national financier
175 millions d'euros confisqués
110 millions reversés au budget général de l'État

Rennes

12,4 millions reversés (hors immobilier)
Volume financier de toutes les affaires traitées par Rennes : 90 millions (hors international et hors immobilier). Le gros du portefeuille relève de la cour d'appel de Rennes et de la JIRS.



« Quand ils ne retrouvent pas le magot en sortant de prison, cela désorganise des réseaux et leur logistique ; cela fait mal au portefeuille et à l'ego. »

Concernant l'argent directement saisi par l'Agrasc, en contact direct avec les banques, il est placé sur un compte à la Caisse des dépôts et consignations. Les sommes récoltées sont réparties entre des affectations judiciaires, le budget général de l'État, la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives, le Fonds de lutte contre la traite des êtres humains ou des affectations sociales. « En ce moment, il y a un appel à association dans le Morbihan pour occuper une maison confisquée », illustre Aurélie Poirier. « Cela donne le sentiment que justice a été rendue et que l'on remet à la population ce qui lui a été volé », complète Élisabeth Le Clerc.

Une révolution culturelle

Pour la justice, il s'agit aussi de renforcer l'effet dissuasif de la sanction pénale. « Oui, nous pouvons éradiquer la criminalité, affirme la magistrate. Ils ne retrouvent pas le magot en sortant de prison et cela désorganise des réseaux et leur logistique. Cela fait mal au portefeuille et à l'ego. Certains contestent les saisies jusqu'en Cassation, mais pas les peines de prison. Nous commençons même à être connus par les délinquants. » Et d'ajouter : « Contrairement à l'Italie, avec ses lois anti-mafia, en France, la matière est jeune, en pleine évolution législative et jurisprudentielle. Il y a même peut-être encore une autocensure des magistrats pour saisir. C'est une révolution culturelle au sein de la justice ». Pour fluidifier la collaboration avec les juridictions, l'Agrasc de Rennes signe des conventions. Comme avec le tribunal judiciaire de Rennes. « Cela permet de venir récupérer directement les décisions de justice par exemple », illustre Nathalie Ciret, greffière. Au-delà de ces aspects très pratiques, Aurélie Poirier éclaire l'assistance aux magistrats que propose l'Agrasc : « Sans jamais se substituer à eux, évidemment, nous pouvons travailler ensemble à des stratégies d'enquête patrimoniale et détecter les dossiers à forts enjeux. Toutes les juridictions ne sont pas au même stade de maturité, la formation de tous les maillons du circuit - enquêteurs, magistrats, greffiers - est cruciale. »

Pharmacies : la fièvre redescend



Par **Laora Maudieu**

Après deux années 2021 et 2022 qualifiées d'exceptionnelles, c'est un retour à la normale pour les officines de pharmacies : 2023 a sonné le glas de la suractivité due à la période Covid et les tests antigéniques. Cohésio et DMP Atlantique, deux cabinets d'expertise-comptable unis sous la marque Tengo, spécialisés dans le domaine de la santé dans l'Ouest (700 pharmacies gérées par le groupe), ont organisé, à **Rennes**, un temps dédié sur ce secteur d'activité.

« Il y a eu une augmentation de la valeur des officines de pharmacie, avec la manne financière des tests antigéniques, rappelle Rémi Dubigeon, associé chez POD, société de conseil auprès des pharmacies. « Le prix est monté à 7 fois l'EBE (l'excédent brut d'exploitation ndlr). Mais cela est retombé, il y a un retour à la normale. »

Le prix moyen de cession des officines en Bretagne avoisine 1,7 million d'euros (ou environ 80 % du chiffre d'affaires hors taxes) en 2023, selon les données du cabinet comptable Cohésio, qui s'occupe de 480 pharmacies bretonnes.

La vente d'officines

« Les prix sont en baisse ces derniers mois, les repreneurs se font rares et les apports nécessaires sont importants. » Mais, si les exemples de pharmacies à vendre ne trouvant pas de repreneur font les titres de la presse locale, « on ne peut pas en faire une généralité », reprend Rémi Dubigeon. Il existe en effet de grandes disparités entre les typologies et les tailles des pharmacies. « J'ai l'exemple, en 2023, d'une reprise d'une affaire à 4 millions d'euros de chiffre d'affaires en Centre Bretagne, avec un repreneur qui n'avancé que 50 000 euros d'apport ! On trouve. » Le secteur subit aussi la crise des vocations, « c'est sûr qu'on ne peut pas vouloir reprendre une officine et faire 28 heures/semaine... » Actuels titulaires ou acquéreur, tous doivent faire face à des baisses de rentabilité dues à des hausses des charges : loyers, charges externes, et particulièrement les charges de personnel qui ont augmenté de près de 10 % en 2023.



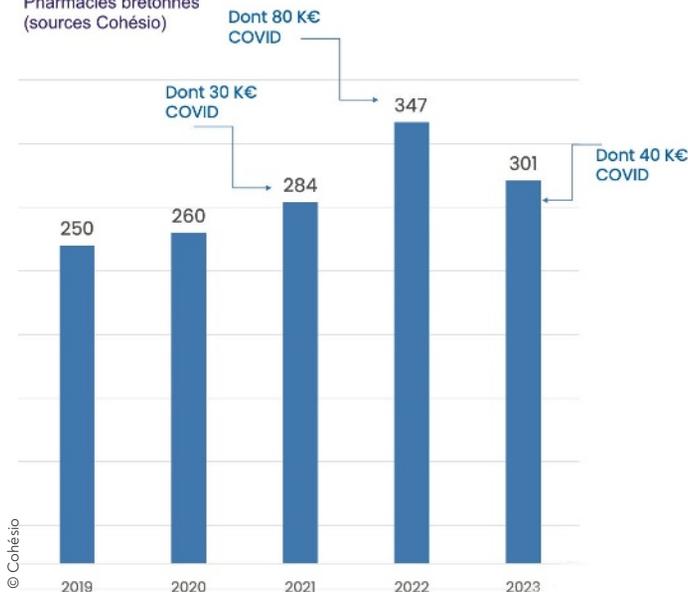
1 015 Officines en Bretagne (Chiffres Cohésio 2023)

Répartition : **44 %** en zone rurales ;
23 % dans les gros bourgs ; **20 %** en zones urbaines ;
12 % en centres commerciaux

Banque, assurance, avocats, les professionnels gravitant autour des officines pharmaceutiques se sont retrouvés à Rennes, au Mem, pour se saisir des statistiques régionales 2023 dans l'Ouest, via les données des cabinets Cohésio et DMP Atlantique (Groupe Tengo : dix cabinets dans le Grand Ouest)

Évolution de l'EBE en valeur (en milliers d'euros)

Pharmacies bretonnes
(sources Cohésio)



Le marché se contracte

« Nous conseillons les pharmaciens depuis près de 60 ans au cabinet, c'est important pour nous de maintenir le maillage officinal, dans les villes et surtout les campagnes », rappelle Carole Pautrel-Glez, de Cohésio. Le cabinet réunit, chaque année, à l'automne, plus de 60 jeunes pharmaciens, à chaque réunion d'information sur l'installation dans l'Ouest. « Il y a des solutions, des dispositifs financiers, des boosters proposés par les groupements de pharmaciens, les grossistes et les banques, qui permettent aux primo-accédants de réunir l'apport nécessaire à l'installation. »

On estime à 80 le nombre d'officines à Rennes, près de 20 ont fermé ces dix dernières années. Le marché se contracte au profit de plus gros points de vente ; le regroupement d'officines est devenu monnaie courante. Un modèle qui permet aussi aux pharmacies de disposer de salles de soin, afin d'accueillir leurs patients pour la vaccination, ou le suivi du diabète, les conseils en orthèse et en contention. « Quand la désertification médicale progresse, le pharmacien reste le seul au cœur des préoccupations de nos concitoyens : il investit dans des cabines de consultation et reste présent pour un sujet qui nous concerne tous : la santé. »

Régime fiscal

Pour 70 % des pharmacies qui exercent sous forme de SEL, société d'exercice libéral, il y a un changement juridique et de régime fiscal en cours depuis le 1^{er} janvier 2024. Cela implique d'adapter les statuts et les règlements intérieurs de ces sociétés.



Des produits bios dans trois ports de commerces dès 2025



Brest, Saint-Malo et Lorient pourront accueillir du bio dès 2025.

C'était une demande de la Région pour les ports de Brest, Lorient et Saint-Malo : qu'ils soient enfin dotés de points de contrôle ouverts aux denrées alimentaires biologiques ainsi qu'aux fruits et légumes soumis à des normes de commercialisation. L'autorisation vient d'être donnée par Bercy : la direction des douanes et des droits indirects va engager les travaux nécessaires à l'ouverture de ces points de contrôle d'ici au 1^{er} janvier 2025. « Cet agrément va permettre de projeter vers l'avenir notre port de commerce, de développer de nouvelles lignes maritimes et de satisfaire les besoins de la filière agricole », indique Fabrice Loher, président de l'agglomération lorientaise.

Depuis fin 2017 et une directive européenne, la Bretagne ne pouvait plus importer directement par la mer des produits bio en provenance de pays hors Union Européenne, seuls quatre ports français pouvaient les recevoir : Le Havre, Saint-Nazaire, Bordeaux et Marseille.

Le port de Brest dispose toutefois, depuis novembre 2019, d'un agrément pour le contrôle d'aliments pour animaux, d'origine non animale issus de l'agriculture biologique importés de pays tiers.

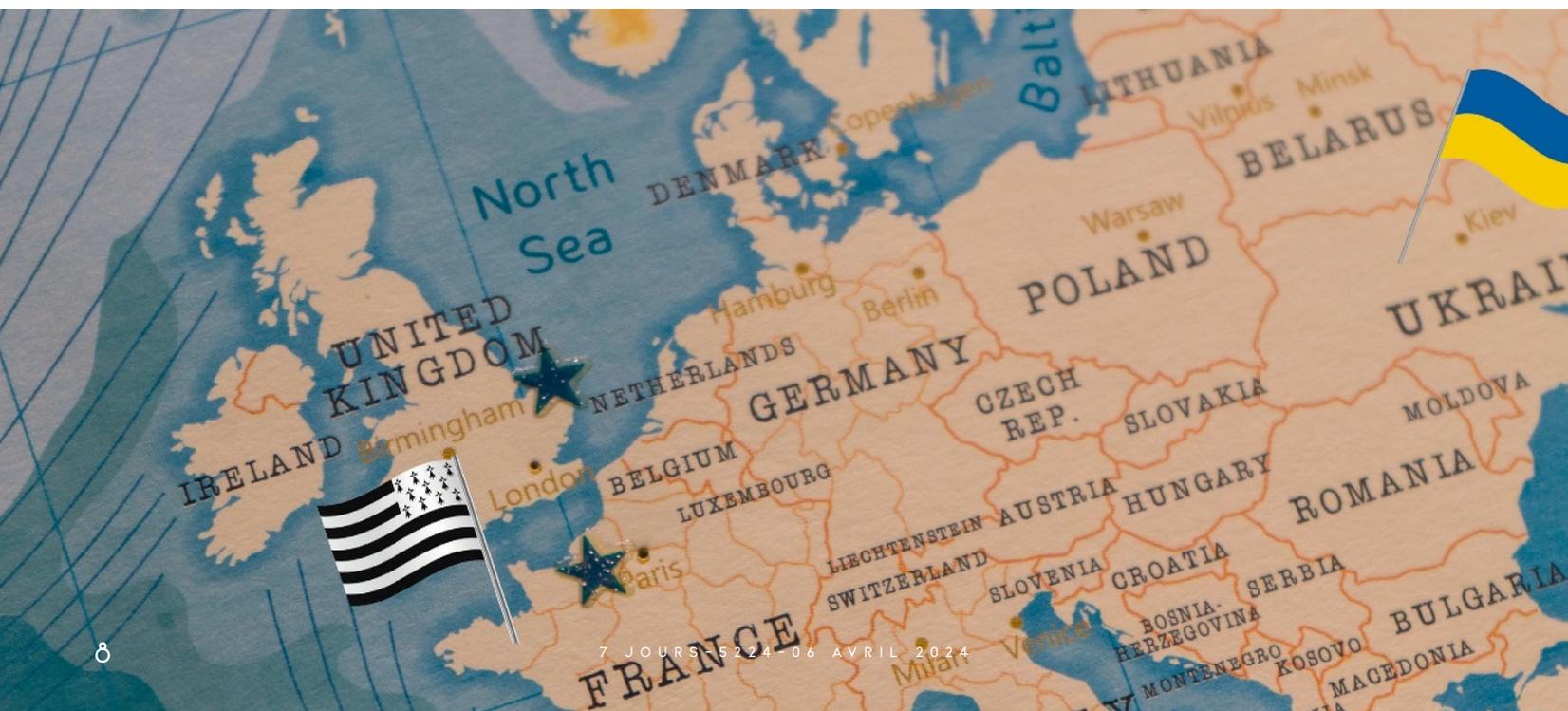
Réfugiés ukrainiens **L'intégration reste compliquée**

Plus de six millions de déplacés en Europe, désormais moins de 100 000 en France et plus de 5 000 en **Bretagne**. Deux ans après le début de la guerre, nombre de réfugiés ukrainiens arrivés dans la région font face à des freins liés au logement, la langue, et surtout une administration « trop compliquée ». Raisons pour lesquelles le dispositif Agir a été lancé début mars.

Par Sarah Sedraoui

En février 2024, ce sont plus de 5 000 personnes déplacées d'Ukraine qui sont présentes en Bretagne ou qui ont transité par la région, mais « le nombre réel de déplacés ukrainiens présents actuellement au niveau régional est complexe à déterminer du fait de leur grande mobilité ». La part de personnes ayant quitté la région pour retourner en Ukraine, se rendre à l'étranger ou dans d'autres régions métropolitaines est estimée à 20% des personnes

accueillies depuis le début du conflit. Deux ans après le début de la guerre, un millier d'Ukrainiens, presque uniquement des femmes et des enfants, vivent en Ille-et-Vilaine. « Le flux des arrivées enregistrées n'est plus le même qu'il y a deux ans. Certains déplacés ukrainiens sont retournés au pays ou ont rejoint des proches ailleurs en France. En Ille-et-Vilaine, 1 108 autorisations provisoires de séjour (APS) ont été délivrées pour des adultes accompagnés de 274 enfants », indique la préfecture.



« Nous ne savons pas quelle est la marche à suivre »

L'intégration pour ces personnes passe par l'emploi. « Nous n'avons toujours pas trouvé le moyen de les faire travailler, l'administration demande du temps. S'ils n'ont pas la carte de séjour, ils ne sont pas autorisés à travailler et malheureusement peu d'entre eux l'ont, commente Oscar Legendre, directeur de l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie de la Côte d'Émeraude. Nous avons les capacités de les accueillir en entreprise et de les former mais les démarches administratives sont trop compliquées. C'est dommage. »

Oscar Legendre

©UMIH



Oleh et Natalia Miniailenko, Alla Bondarchuk et sa fille Tetiana, employés chez ABC texture



Un constat partagé par Louissette Bourdin, présidente d'ABC Texture à Dinard, qui emploie quatre réfugiés ukrainiens. « Ils sont embauchés en CDI car ils ont une carte de séjour, renouvelable tous les six mois. La difficulté réside dans le fait que si, par malheur, les cartes ne



©Studio Carifto

Louissette Bourdin

sont pas renouvelées, nous ne savons pas légalement quelle est la marche à suivre. » Dans l'entreprise, les quatre employés travaillent principalement à des postes manutentionnaires, « pas parce qu'ils n'ont pas les compétences pour un autre emploi, mais car la barrière de la langue se fait ressentir. Les cours de français qui leur sont proposés sont sur les horaires de travail et ils ne sont pas prioritaires car ils ont déjà un emploi... Nous nous en sortons de manière "artisanale" avec Google translate, par exemple. » Au-delà de la barrière administrative et de la langue, le manque de logement est la particularité bretonne. « Pour le moment, ils sont dans un logement d'urgence, mais cela ne va pas durer. Ils finiront par démissionner s'ils ne trouvent pas », termine Louissette Bourdin.

Nouveau dispositif Agir

Pour remédier à la difficulté administrative, l'Ille-et-Vilaine a adopté, en

début d'année, un nouveau dispositif d'accueil et d'intégration des réfugiés, nommé Agir. Le but : « mieux coordonner les acteurs, et fluidifier les parcours », indique Coallia, l'association nationale venant en aide aux réfugiés sur le territoire breillien, représenté par Élise Trefeu, cheffe de service du dispositif Ukraine.

Lancé depuis 2022, ce programme concerne uniquement les personnes ayant obtenu une protection internationale (réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire) ; c'est un « facilitateur » de toutes les démarches d'intégration : santé, travail, formation, logement, langue... Les personnes éligibles seront accompagnées par un binôme de travailleurs sociaux (dont Coallia), pendant un maximum de 24 mois. Un dispositif basé sur une expérimentation déjà testée en Ille-et-Vilaine entre octobre 2020 et décembre 2023, axée sur l'emploi et menée en partenariat avec le Medef 35, qui avait permis à 38 personnes de trouver un emploi durable ou une formation qualifiante.



©Shutterstock

Le Codir : Management quelle valeur ajoutée ?

Par Suzanne Bruneau

Réunis à **Rennes** par les associations professionnelles bretonnes ANDRH, ADN Ouest et DFCG, les 240 participants de la deuxième édition de "Ramène ton Codir" ont pu assister à une prise de parole de Solenn Douard. Directrice générale du groupe Olga (Noyal-sur-Vilaine), elle est intervenue sur le rôle du Codir dans une phase de transformation. Un témoignage hors des sentiers battus.

Chez Olga, un groupe agroalimentaire de 300 millions d'euros de chiffre d'affaires, le comité de direction (Codir) n'existe plus. « Ce que nous renvoyait le Codir ne nous convenait plus », explique la directrice générale Solenn Douard. Avant d'interpeller l'assemblée : « Demandez-vous quelle est la valeur ajoutée de

votre Codir ? Comment est-il perçu par les équipes ? Est-ce un espace de décisions très efficace ou une boîte noire ? » Solenn Douard préfère le terme leader, « qui porte en lui l'impulsion d'action ». Pour mener l'entreprise, les équipes dirigeantes d'Olga se sont organisées en cercle, temporaire ou permanent. « Ce n'est pas l'holocratie* mais nous nous sommes aperçus que nous étions efficaces à moins de dix. »

Solenn Douard, au centre, directrice générale d'Olga



Créer les conditions de la confiance

Pour créer une dynamique de vision et des équipes qui performant, les leaders d'Olga misent sur la confiance. « *L'enjeu est de créer les conditions de la confiance pour les collaborateurs. Mais, il convient de débiter par sa propre sécurité et sa confiance en soi. Ma recette ? Renoncer au fait que la confiance se gagne. J'ai appris à accorder ma confiance inconditionnelle a priori. C'est un chemin, mais je suis toujours très impressionnée de la puissance de la confiance. C'est un élément clé de la transformation. Si besoin, je peux la reprendre.* »

Que faire en cas de transformation difficile ?

De nouveau, « *il faut commencer par soi. Se transformer est le plus difficile. En quoi suis-je un frein au changement ? Un leader doit être modélisant. Les managers doivent accepter que le changement passe par eux. Cela s'accompagne et ne se décrète pas* ».

Dans une transformation, le rôle des managers est crucial, mais, pour la dirigeante, « *l'élan va chercher plus loin, donc plus les collaborateurs sont embarqués tôt, plus c'est efficace* ». Elle recommande de passer du temps à expliquer le sens du changement à 100 % des collaborateurs - ils sont 1 300 chez Olga - en se concentrant sur les "first followers" plutôt que sur les résistants. « *Il faut souffler là où ça prend, en acceptant que cela ne prenne pas partout.* »

Les "GT"

Inspirée par la pensée de Frédéric Laloux autour de l'entreprise Opale, Solenn Douard a impulsé les groupes de travail, les "GT", de mini-groupes projet qui identifient un problème et cherchent des solutions. Ces groupes de travail ont permis de « *redresser l'entreprise très vite* », en impliquant largement les collaborateurs.

« *Plus les décisions viennent d'en haut, plus il y a de la résistance* », constate Solenn Douard. La règle est simple : n'importe qui peut se saisir de n'importe quel sujet, en respectant un certain nombre d'étapes, telles que consulter les experts du sujet dans l'entreprise, vérifier la valeur de la solution, chiffrer, etc. « *Ce fonctionnement a brassé le collectif et a pu en déstabiliser certains sur la place des uns et des autres. Mais finalement, cette culture est restée.* »

* *Holacratie : système de gouvernance et mode de management horizontal, supprimant la hiérarchie, favorisant la responsabilité et l'autonomie des collaborateurs (source : Bpifrance). « Donner le pouvoir de gouvernance à l'organisation elle-même plutôt qu'aux egos de ses membres.» (source : Mouvement Colibris)*



Stéphanie Villejoubert, présidente de l'ANDRH Bretagne Est

Bureau Vallée ouvre un deuxième magasin en Ile-et-Vilaine



©Bureau Vallée

L'enseigne de fournitures de bureau et papeterie étend sa présence en Bretagne, avec un nouveau magasin à Vitry, de 800 m². Cette ouverture s'inscrit dans la continuité de son implantation bretonne, suite à la réouverture, il y a quelques semaines, de son emblématique magasin de Cesson-Sévigné, le premier du réseau. Le magasin de Vitry est détenu par la fille du premier franchisé Bureau Vallée. Vitrien d'origine, Thierry Laurent dirige le magasin. Bureau Vallée en Bretagne, en 2023, ce sont 24 magasins (sur 397 en France et à l'étranger) pour 42,7 millions d'euros de chiffre d'affaires (de décembre 2022 à novembre 2023). En 2022, le chiffre d'affaires global de l'enseigne atteignait 601 millions d'euros. Créée par Bruno Peyroles en 1990, l'enseigne Bureau Vallée est maintenant dirigée par son fils, Adrien Peyroles. Le siège social se trouve dans les Yvelines.

« Simplifier Vytruve le quotidien des orthoprothésistes »

Basée à **Cesson-Sévigné**, Vytruve (19 salariés) conçoit et fabrique des emboîtures de prothèses en impression 3D pour les personnes amputées. Après la clôture d'une troisième levée de fonds de 1,4 million d'euros en mars, la jeune société, créée en 2020 par Erwan Calvier, poursuit son développement à travers le monde et double son chiffre d'affaires chaque année.

Par Sarah Sedraoui

Orthoprothésiste de métier et dirigeant de la société OPR, (2 millions d'euros de chiffre d'affaires, douze

salariés), Erwan Calvier a créé Vytruve avec l'ambition de simplifier le quotidien des orthoprothésistes. « Je continue d'avoir des patients, cela me permet de voir, sur le terrain, ce qui peut être amélioré. Pour équiper un patient aujourd'hui, c'est toujours long et fastidieux. » Pour une prothèse, le professionnel utilise deux types d'éléments : les génériques achetés chez les fournisseurs orthopédiques (pieds, tubes, genoux...) et un élément unique, l'emboîture, « élément le plus important de l'appareillage, celui qui vient en contact avec le moignon directement sur le patient. La réussite de la prothèse est basée sur cette partie. »

Gain de temps de 4 heures en moyenne

Pour fabriquer l'emboîture, le processus est majoritairement manuel : moulage en plâtre travaillé en atelier et plaque de plastique thermoformée. « Vytruve propose un processus digital : au lieu de passer par le moulage en plâtre, notre service va scanner le moignon du patient. On fait toujours l'examen clinique, puis on scanne. On vient modifier dans notre logiciel et on imprime le produit final en 3D. » Un gain de temps « de 4 heures en moyenne, un résultat plus précis, qui évite le gaspillage ».



Erwan Calvier, dirigeant et fondateur de Vytruve

« Les Français drivent le marché du numérique sur les prothèses. »

Soit le client achète l'imprimante 3D pour une utilisation autonome, « soit il utilise notre centre d'impression, une forme de sous-traitance ». Deux versions d'un ensemble d'outils (dont le scanner 3D) sont ainsi commercialisées : l'une standard et l'autre en format sac à dos, plus pratique, lancée il y a quelques semaines.

Pour une prothèse, le coût varie : entre 1 500 et 25 000 euros en fonction des composants. Un outillage pour lequel la sécurité sociale intervient : « Chaque patient a droit à deux prothèses renouvelables complètement tous les trois ou cinq ans. L'emboîture en elle-même peut, quant à elle, être renouvelée tous les six mois. »

3 500 emboîtures en impression 3D mises sur patient

Et le système attire. Aujourd'hui, Vytruve double son chiffre d'affaires chaque année et connaît une expansion internationale : une filiale en Allemagne depuis 2022, Vytruve GMBH ; une soixantaine de clients en Italie, Belgique, Danemark, Pays-Bas, Irlande, Chine, Australie, Pologne... chacun réalisant en moyenne six à sept prothèses par mois.

Après deux levées de fonds cumulées de 3,5 millions d'euros, la société vient récemment d'en clôturer une troisième d'1,4 million. Pour ce marché de niche, « au niveau mondial, nous sommes seulement près de

vingt sociétés, dont trois françaises. Les français drivent le marché du numérique sur les prothèses. Mais nous sommes les seuls à avoir une solution complète du Scan jusqu'à l'impression 3D et à avoir déjà réalisé plus de 3 500 emboîtures en impression 3D mises sur patients. Nos concurrents en ont fait seulement 50. »

Vytruve ne compte pas s'arrêter là. Dernièrement, « nous avons lancé les emboîtures fémorales, qui représentent 50 % du marché, nous serons les seuls à proposer cela. En 2024, nous industrialisons un digitaliseur, qui va permettre de passer de l'emboîture test (plus lourde) à l'emboîture définitive. Un outil que nous allons breveter.»



GIBOIRE ENTREPRISE

vous accompagne dans la concrétisation de votre projet de vente, de location ou d'acquisition de bureaux

SPÉCIAL CENTRE-VILLE DE RENNES, PLACE DE BRETAGNE



À VENDRE

BUREAUX DE STANDING - 104 m²

Exclusivité

- 3 bureaux
- 1 salle de réunion

BUREAUX DE STANDING - 334 m²

- Bureaux individuels et doubles
- Open space



GIBOIRE ENTREPRISE ■ 02 23 42 43 44 ■ giboire.com



Rendre l'e-sport grand public

Sport Unlimitech

Par Sarah Sedraoui

L'évènement Sport Unlimitech, dont le fondateur est l'ancien rugbyman Frédéric Michalak, était organisé en mars pour la première fois à **Rennes**, au Couvent des Jacobins. Une journée pour réunir des chercheurs, le patron d'un club sportif, des sportifs de haut niveau, ou des patrons de PME pour faire avancer l'innovation dans le monde du sport. Et notamment un secteur de niche : l'e-sport.

« **L**a Bretagne est une région sportive. Le sport s'y développe de plus en plus à travers des outils digitaux », a précisé Sébastien Séméril, vice-président en charge de l'économie et de l'emploi de Rennes Métropole, lors de l'évènement Sport Unlimitech organisé à Rennes. Une journée consacrée à l'innovation du sport sous toutes ses formes. Un domaine

Paoline Ekambi, marraine de Sport Unlimitech Rennes, ancienne capitaine de l'équipe de France de Basketball ; Sébastien Séméril, vice président en charge de l'économie et de l'emploi, Rennes ville et métropole ; Perrine Beauvois, directrice de projet Jeux olympiques et paralympiques 2024 ; Romain Danzé, parrain de Sport Unlimitech Rennes, ancien joueur, ambassadeur et directeur de la section féminine, Stade Rennais

dont le chiffre d'affaires en France s'élève à 71 milliards d'euros pour 450 000 emplois, quand la sportech représente près de 600 000 millions d'euros. « J'ai vu arriver la tech dans le sport tout au long de ma carrière. Un peu avec méfiance au début, notamment quand on a vu des chercheurs et docteurs venir nous parler de chiffres, de datas... Mais on s'est vite rendu compte que cela servait à améliorer nos performances », continuait Romain Danzé, ancien joueur du Stade Rennais, parrain de l'évènement.

Ces innovations se retrouvent dans de nombreux domaines : la recherche (par exemple à l'Université de Rennes-2), le coaching en ligne... Mais aussi un domaine de niche, peu remarqué mais qui s'accélère : l'e-sport.

« Une niche dans l'industrie du jeu vidéo »

L'e-sport, pratique compétitive du jeu vidéo qui se joue en individuel ou par équipes à travers un sport, « oppose des individus comme dans le sport traditionnel », commence Boris Bergerot, expert de l'e-sport. Développée dans les années 1990 dans les pays scandinaves, puis en Corée du Sud, en Chine, aux États-Unis... c'est seulement depuis 2016 que la France s'intéresse à cette industrie.

Des jeunes amateurs aux professionnels, le domaine attire. « Il y a aujourd'hui une effervescence, notamment depuis le Covid et les confinements, pour atteindre une audience d'environ 650 millions de joueurs. Il y a d'ailleurs de grands sportifs qui font parfois des apparitions.



L'intérêt, c'est que les compétitions sont gratuites. Soit l'éditeur de jeux crée sa propre compétition (comme la Ligue des champions) et les revenus générés sont redistribués aux acteurs de la compétition ; soit les événements sont organisés sous forme de circuits dans plusieurs villes. »

Le sponsoring fait vivre l'e-sport

Aujourd'hui, l'industrie de l'e-sport se développe notamment « grâce aux sponsoring, aux marques qui financent des compétitions ou des équipes, car il y a un fort taux d'audience. Le PSG utilise l'e-sport pour vendre la marque, notamment en Asie, grâce à des compétitions d'e-sport ».



Pour un événement tel que la finale internationale du jeu vidéo League of Legends, qui s'est jouée à Bercy, près de « 30 000 spectateurs étaient réunis et 6 millions de personnes sur les plateformes de streaming. C'est vraiment comparable aux finales de grands événements sportifs ». L'industrie du jeu vidéo au niveau mondial, en 2023, représente 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires généré à travers l'industrie du jeu vidéo (hors paris sportifs). Sur ce montant, les sponsoring représentent près de 900 000 millions d'euros au niveau du marché mondial et font vivre ce marché. À titre d'exemple, « le meilleur joueur français au niveau mondial, sur un jeu qui s'appelle Counter-Strike, gagne aujourd'hui 100 000 euros par mois ».

« Le meilleur **joueur français** au niveau **mondial** gagne aujourd'hui **100 000 euros** par **mois** ».



Manque de structuration

Des freins persistent malgré les gros montants générés. « Les éditeurs ont le pouvoir. L'argent engendré par les compétitions n'est pas réinjecté dans les clubs mais va aux joueurs, cela ne permet pas l'évolution des clubs. »

Par ailleurs, en France, « il n'y a pas de contrats adaptés pour les athlètes de haut niveau dans l'e-sport, ce sont plutôt des contrats de sponsoring. » Ainsi, 99 % des équipes professionnelles au niveau mondial sont déficitaires. « La France est très en retard au niveau des soutiens, contrairement à d'autres pays comme la Chine, les pays scandinaves ou encore l'Arabie saoudite... Il y a un manque de structuration lié aussi aux clichés véhiculés par le domaine des jeux vidéo. »

Pour Boris Bergerot, « le sport et l'e-sport ont tout à gagner à collaborer, car il y a de plus en plus de liens entre les deux industries. L'idée est de rendre l'e-sport mainstream (grand public, nldr), développer l'esportainment, il est possible de créer des passerelles entre les deux domaines, grâce à des synergies de sponsors, une mutualisation d'infrastructures... »

Kersia veut tripler son chiffre d'affaires au Brésil



Sébastien Bossard, président du groupe Kersia et Paulo Alves, directeur de Kersia Brésil

Kersia (Dinard, 2 210 salariés, 550 millions d'euros de chiffre d'affaires), expert en solutions de biosécurité et sécurité des aliments, faisait partie d'une délégation lors de la visite du président Emmanuel Macron au Brésil. Une aubaine pour le groupe, implanté depuis 20 ans au sud de ce pays, qui représente un fort potentiel de développement, puisque le Brésil fait partie des plus gros producteurs et exportateurs de produits agricoles et d'élevage. L'ambition est de multiplier par trois le chiffre d'affaires réalisé par Kersia Brésil en cinq ans. L'entité brésilienne réalise 3,3 millions d'euros (1 % du chiffre du groupe) et compte deux sites de production (38 au niveau mondial) : l'un dédié aux solutions pour l'élevage des animaux de rente (75 % de l'activité), l'autre à l'agro-industrie (25 %). Au programme : rencontre avec les autorités locales pour lever des freins réglementaires et des représentants de l'agro-industrie, visites de fermes pour ouvrir de nouveaux segments de marchés et régions.

Couverture

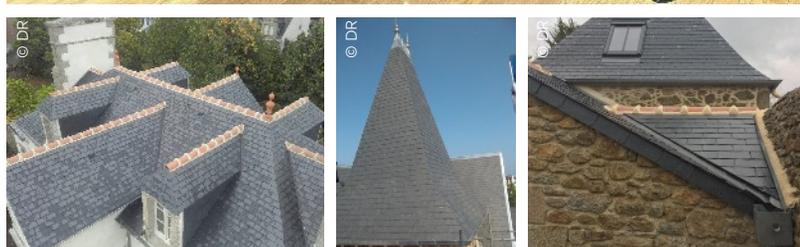
L'entreprise Durand

fête ses 60 ans à Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine

Bien ancrée dans le nord de l'Ille-et-Vilaine depuis 1964, Durand Couverture a soufflé ses 60 bougies, entourée de ses équipes, ses fournisseurs et partenaires, le fondateur Pierre Durand et de son épouse, Nicole.

S'il a démarré seul, Pierre Durand s'est vite entouré de ses frères, Alain, Jean-Michel puis Gérard. Son goût pour l'aventure a propulsé l'entreprise de couverture, qui a travaillé, jusque dans les années 1990, dans tout le Grand Ouest et la région parisienne, atteignant jusqu'à 45 salariés. « À l'époque, je sillonnais presque une moitié de la France pour suivre nos chantiers de couverture. J'ai même obtenu, en 1982 et en 1983, le deuxième prix national en tonnage d'ardoise posées », explique Pierre Durand, du haut de ses 84 ans. Après une période économique moins faste et la difficulté à recruter des couvreurs, l'entreprise s'est peu à peu recentrée sur le nord de l'Ille-et-Vilaine. Ses enfants Thierry, Sylvie et Sébastien, ont rejoint l'entreprise en 1983 et en ont pris la direction en 2004.

Cet anniversaire fut l'occasion de remercier tous ceux qui ont accompagné et soutenu l'entreprise dans son aventure. La médaille du travail a été remise aux deux plus anciens et fidèles salariés, Cyrille Étienne (31 années dans l'entreprise) et Florian Choanier (20 années), par Joël Masseron, maire de Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine. « L'entreprise Durand est une belle histoire de famille, dans la durée, grâce à son sérieux et son attachement au travail bien fait. »



MaPrimeRénov' :

La simplification entre en vigueur le 15 mai



Depuis le 1^{er} janvier 2024, MaPrimeRénov' connaît une importante réforme de son fonctionnement, avec notamment un parcours accompagné pour les rénovations énergétiques d'ampleur. Face à la complexité de sa mise en œuvre, et après les nombreux appels à simplification de la FFB, les pouvoirs publics ont décidé de lever certains freins. Pour les maisons individuelles et les appartements classés F et G, est prolongée jusqu'au 31 décembre 2024 la rénovation "par geste", soit sans obligation de réaliser un geste préalable sur le chauffage ou l'eau chaude sanitaire, ni de fournir un DPE (Diagnostic préalable énergétique). Le geste "isolation" est lui aussi réintégré sans obligation de remplacement du système de chauffage ou d'eau chaude sanitaire.

L'entrée en vigueur de ces mesures est fixée au 15 mai pour des raisons techniques. Un délai que la FFB déplore car le marché s'est déjà effondré depuis ce début d'année.

Fresque de la cybersécurité | **Cy Mind** sensibilise les entreprises

Par **Suzanne Bruneau**

Sur le principe de la fresque du climat, la **Rennaise** Cecilia Jourt Pineau forme de façon ludique aux enjeux de cybersécurité et aux failles provoquées par le facteur humain en entreprise. Elle a conçu la "Fresque de la cyber", produit phare de son entreprise de cyberprotection, Cy Mind.



Qui est Cecilia Jourt Pineau ?

Diplômée d'une école de commerce et titulaire d'un doctorat en psychologie, elle a exercé comme psychologue à l'hôpital parisien du Val-de-Grâce, dans les services de cancérologie et de neurologie. Elle s'est progressivement formée à la cyberpsychologie, cybersécurité et au hacking, avant de créer Cy Mind en 2019 à Rennes. Sa maîtrise du russe est un atout. En 2021, elle est lauréate du Grand Défi Cyber, porté par le gouvernement. Son entreprise est actuellement hébergée chez Orange, à Cesson-Sévigné.

« **E**n fonction des chiffres, on estime entre 60 à 90 % la proportion de cyberattaques réussies qui ont utilisé l'humain pour ouvrir la porte sur le système informatique, où le cerveau a été dupé », précise Cécilia Jourt Pineau. Pour sensibiliser les entreprises et collectivités à cette réalité, l'entrepreneuse a mis sur pied la "Fresque de la cyber".

Sensibilisation des collaborateurs et plan d'action

Il s'agit d'un jeu de 52 cartes qui mêlent cybersécurité et neurosciences, et qui se travaillent en groupes de dix personnes maximum sur une demi-journée. La participation est rythmée par différentes séquences. D'abord, l'élaboration d'un scénario. « Il n'y a pas de fresques identiques car chaque groupe réalise son propre scénario de cyberattaque, favorisée par l'humain. » Puis, « le moment pivot, où tout bascule ». À partir d'une matrice, l'objectif de cette phase est de comprendre « sur quels neuro-ressorts les cybercriminels s'appuient ». Pour finir, un temps de partage et de coconstruction permet aux participants de repartir avec une boîte à outils et un plan d'action pour mieux se prémunir des cyberattaques.

« **60 à 90 %**
des **cyberattaques**
réussies
ont utilisé
l'humain. »

Cybersécurité : l'affaire de tous

Cécilia Jourt Pineau tient à ce que son expérience pédagogique soit accessible à tous. « Les termes très tech' sont vulgarisés. Je veille aussi à ne jamais culpabiliser les personnes. Il est rarissime que l'erreur soit commise sciemment. » Des entreprises telles qu'Enedis, Orange, Bouygues mais aussi des PME ont déjà fait appel à la Fresque. Au vu des enjeux cyber et des normes qui vont s'imposer aux entreprises (la directive NIS 2), la dirigeante va lancer la Cy Mind Academy, pour former et licencier des relais qui pourront, à leur tour, délivrer la Fresque cyber.



Immobilier d'entreprise Le promoteur Edifiz marque sa différence

Par Djamel Bentaleb

Installé à **Caudan** depuis 2017, Edifiz est spécialisé dans l'immobilier d'entreprise. Un promoteur "new generation" proposant des villages d'entreprises, mutualisant les aménagements et le réseau. Un modèle qui semble séduire. Le dirigeant Mathurin Ballay affiche de belles ambitions pour 2025, avec une progression de 50 % de son chiffre d'affaires.



Le projet de village d'entreprises de Betton commercialisé par le groupe Giboire

Un projet à Betton (35) avec Giboire

Après des programmes près de Lorient, Vannes et Quimper, Edifiz fait un premier pas en Ille-et-Vilaine pour son sixième projet de village d'entreprises. « Nos futurs programmes seront dotés d'une place centrale, avec bureaux et salles de réunion favorisant les rencontres, détaille Mathurin Ballay. Ce concept a plu au groupe Giboire pour le projet à Betton. » Edifiz se concentre sur la création du village et Giboire la commercialisation : 4 480 m² divisibles, à la vente, permettant d'accueillir 38 entreprises et ce, dès le premier semestre 2026.

De plus en plus d'investisseurs privés dans l'immobilier d'entreprise

Edifiz évolue dans un domaine qui connaît des bouleversements, avec la rareté du foncier (loi ZAN) et les contraintes liées au réemploi. « Dans tous les cas, nous étudions la possibilité d'optimiser l'existant, mais il est souvent nécessaire de déconstruire et de dépolluer », confie Mathurin Ballay. Une démarche que semblent apprécier les clients. Et pas seulement les entreprises. « De plus en plus de privés décident d'investir dans les locaux d'entreprises, car c'est plus simple juridiquement et il y a une meilleure stabilité des locataires. »

« **E**n 2024, nous allons atteindre les objectifs fixés, avec un chiffre d'affaires d'environ 10 millions d'euros, dit Mathurin Ballay, directeur d'Edifiz. En allant bien au-delà du simple métier de promoteur, nous arrivons à séduire de plus en plus de professionnels. C'est pour cette raison que nous tablons sur un chiffre d'affaires de 15 millions d'euros en 2025. »

En sept ans, l'entreprise de neuf salariés affiche la construction de plus de 14 000 m² de bâtiments tertiaires dans des villages d'entreprises et une centaine d'entreprises installées.

Optimisation du foncier et mise en relation

Mathurin Ballay, ancien agent immobilier à Cap Transactions, a créé sa propre marque pour accompagner les entreprises comme il l'entend. « Quand on conçoit un village d'entreprises, on fait bien sûr très attention à l'optimisation du foncier, aux matériaux employés et à la gestion des volumes, mais aussi à l'intégration des utilisateurs dans ces nouveaux espaces, explique-t-il. Nous imaginons nos projets en fonction de la synergie qu'ils vont générer, des réseaux qu'ils vont construire ou renforcer... » La société propose, en même temps que les murs, une messagerie instantanée et un annuaire d'entreprises. Le promoteur porte également un soin particulier à l'esthétique et à la qualité environnementale des locaux, gage de visibilité et pour la stratégie RSE des TPE et PME qui s'y installent.



Edifiz compte désormais parmi les promoteurs d'immobilier d'entreprises : neuf salariés pour 10 millions de chiffre d'affaires en 2024 et une prévision à 15 millions d'euros pour 2025

Greenov cherche à lever 10 millions d'euros

Basée à Vannes et comptant une implantation à Nantes, Greenov (quinze salariés) veut lancer une levée de fonds de 10 millions d'euros, pour terminer ses travaux de R&D et conquérir les marchés européens, nord-américains et asiatiques. Bénéficiant déjà d'une subvention européenne de 2,39 millions d'euros, l'entreprise à mission développe, depuis six ans, le SubSea Quieter® : un système d'atténuation du bruit sous-marin et de confinement de la turbidité destiné aux entreprises de travaux maritimes. Le premier prototype (soutenu par trois industriels, Equinor, EDF Renouvelables et TotalEnergies) fait actuellement l'objet d'essais dans le Port de Saint-Nazaire (44). Greenov ambitionne de voir son SubSea Quieter® devenir la solution de référence sur ce marché de la réduction du bruit sous-marin estimé à 350 millions d'euros par an à l'échelle mondiale. La société lancera une filiale dédiée mi 2024, nommée Sealence, afin de devenir, en cinq ans, le leader mondial du secteur, avec, à terme, plus de 200 emplois en direct et chez ses partenaires locaux.



Cité des Moussaillons : 2,65 M€ pour un voilier-musée à Lorient

Un voilier gigantesque de 14 m de haut, 1 000 m² d'espace muséographique et ludique, sur quatre niveaux : la Cité des Moussaillons s'ancre à Lorient La Base. Les enfants de 2 à 12 ans y découvriront le monde de la navigation à travers une cinquantaine de dispositifs pour manipuler et apprendre la vie en mer. L'équipement prend place au cœur de la Cité de la Voile Éric Tabarly, et doit ouvrir à l'automne 2024. Il est signé de l'agence quimpéroise Brûlé Architectes Associés. Avec le concours du Département du Morbihan, Lorient Agglomération a investi 2,65 millions d'euros dans la Cité des Moussaillons. La Sellor, déjà aux manettes de la Cité de la Voile et du sous-marin *Flore* et son musée, assurera la gestion de l'équipement. La collectivité espère renouveler le public sur le site de Lorient La Base, en attirant les enfants et leurs parents, et relancer l'intérêt pour la Cité de la Voile Éric Tabarly. Ouverte en 2008, la Cité de la Voile a accueilli plus de 100 000 visiteurs en 2022.

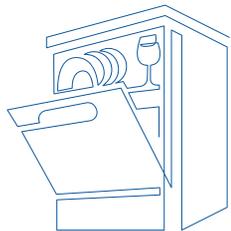
Ouest Biologie acquiert Biopole

Ouest Biologie renforce son maillage régional avec l'acquisition du laboratoire Biopole, soit trois sites en centre Bretagne (Pontivy et Moréac (56), Loudéac (22)), dont un plateau technique disponible 24 h/24 pour la polyclinique de Kério (Pontivy) et les établissements de soins sous contrats.

Fondé en 2020, Ouest Biologie (40 biologistes et 450 collaborateurs) est un réseau indépendant de laboratoires de biologie médicale implantés en Bretagne et en Normandie : Biolor (Lorient - Quimperlé), BioEmeraude (Saint-Malo - Avranches) et Biodin (Dinan - Saint-Brieuc) détenu exclusivement par ses biologistes associés. Avec cette acquisition, il passe de 31 à 34 sites dans le Grand Ouest et six plateaux techniques. Ce nouvel ensemble permet au réseau de dépasser les 65 millions d'euros de chiffre d'affaires, devenant l'un des premiers laboratoires indépendants sur le plan national. Le financement bancaire de 50 millions d'euros, souscrit auprès de six banques, prévoit la sécurisation de lignes de croissance externe (nouvelles acquisitions à court et moyen terme) afin de poursuivre son développement.

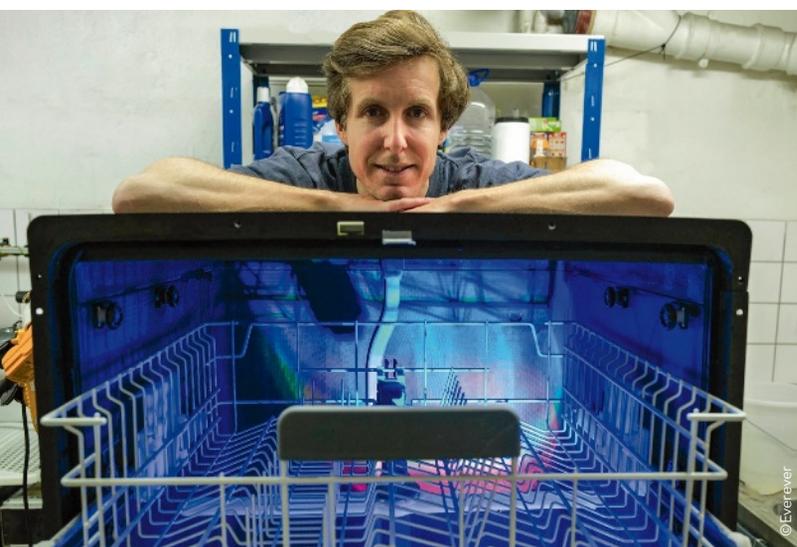


Innovation Un lave-vaisselle for Everever



Par Djamel Bentaleb

Après cinq ans d'incubation et de développements industriels, c'est à **Grand-Champ**, dans le Morbihan, que la start-up Everever et son créateur, Martin Hacpille, implante son usine d'assemblage, pour la production d'un lave-vaisselle « *facilement réparable et garanti huit ans* ». Après Paris, la nouvelle étape de la lutte contre l'obsolescence programmée se met donc au vert !



Martin Hacpille a créé Everever et le premier lave-vaisselle "anti-obsolescence", démontable et réparable facilement

Comme un chef d'entreprise averti et méthodique, Martin Hacpille a pris le temps de travailler simultanément le produit et le marché. Il lui a fallu cinq ans pour assembler toutes les pièces. Au sens propre comme au figuré. Cinq années pour trouver les savoir-faire industriels indispensables à la fabrication de son lave-vaisselle, durable et réparable, et faire le choix stratégique d'implantation de sa première usine.

Une première usine à un carrefour stratégique

« Le Morbihan, et Grand-Champ en particulier, se situe entre les deux pôles industriels importants que sont Rennes et Nantes. Le premier reconnu pour son industrie automobile (production en très grande série) et le second pour son travail de tôlerie, précise Martin Hacpille. Cette proximité est importante en termes de synergie mais aussi pour notre empreinte carbone. Nous avons tout pensé pour que notre lave-vaisselle ait un bilan carbone de 45% inférieur à la concurrence. » L'usine de Grand-Champ ouvrira normalement au dernier trimestre 2024 dans les anciens locaux de BricoPro, avec une quinzaine de salariés.

80 % des pièces produites en France

Après avoir été, avec son démonstrateur, un des chouchous au salon du Made in France en novembre dernier, Everever envisage de produire, en 2025, « entre 5 000 et 200 000 lave-vaisselles par an », pour un investissement qui reste secret. « Je peux en revanche dire que nous avons réussi à lever 1,2 million d'euros en cinq ans, pour le développement de notre produit et que la co-construction de notre modèle avec nos partenaires a créé un climat de confiance assez motivant », explique l'ancien ingénieur des arts et métiers. Pour le dirigeant, la relocalisation n'est pas un vain mot : les pièces seront produites en France à 80 %, 17 % dans l'Union européenne, 3 % dans le reste du monde.

Le "non jetable", un modèle d'avenir ?

Montable et démontable « facilement, avec les outils classiques du bricoleur du dimanche », le lave-vaisselle Everever est garanti huit ans avec des pièces disponibles pendant 20 ans. Sa conception "en briques" laisse également la place aux évolutions technologiques futures, notamment en matière de domotique. Les concepteurs parient sur le "non-jetable" au nom de leur responsabilité. Les consommateurs semblent également séduits : 200 lave-vaisselles ont été pré-achetés via le crowdfunding. Un signe prometteur. Everever ambitionne, dès 2030, de conquérir, sur le même modèle, tous les appareils électroménagers et d'employer au moins 150 salariés.



Une partie de l'équipe au salon du Made in France



Mobilier

Solid Studio : le béton tout en légèreté

Par Anne-Laure Jaouën

Aurélien Faugères et Paul Haëntjens,
associés de Solid Studio.

Un projet d'usine à Grand-Champ, une levée de fonds en cours d'un million d'euros, et le lancement commercial de la maille Zéphyr : Solid Studio, basé à **Pluneret** (près d'Auray), accélère son développement. L'entreprise réinvente un béton plus léger et vertueux, pour habiller les façades des bâtiments.

Dans la cuisine, ce sont des robots pâtisseries qui mélangent les pigments, la formulation de béton et la fibre polymère. De cette recette originale naissent des objets étonnants : du mobilier massif et coloré, des mailles aériennes et ajourées. « *Nous repoussons les limites du béton fibré, appelé BFUP**, commente Paul Haëntjens, directeur commercial et associé de Solid Studio. *Notre activité principale est la réalisation de mobilier sur-mesure en béton, un marché de niche qui intéresse surtout les architectes et les artistes.* »

Une première étape qui a donné de la visibilité à l'entreprise et permis de générer 230 000 euros de chiffres d'affaires en 2023. « *Nous avons aussi développé un nouveau produit innovant : la maille Zéphyr.* » Née de trois années de R&D, la maille Zéphyr allie un filet en inox et des pièces en béton fibré, destinés à habiller les façades : « *Un tissu pour la construction, comme une robe ou une voile d'ombrage.* » Solid Studio a même créé l'outil de production, maîtrisant le procédé depuis le moule jusqu'à la pose sur la façade, en passant par un logiciel permettant de créer des motifs dans la maille. Un savoir-faire unique breveté en France et bientôt à l'international.

Prochaine étape : l'industrialisation

Solid Studio travaille sur un premier démonstrateur avec le groupe LVMH, pour l'habillage extérieur d'une boutique de luxe en Chine. D'autres projets sont en cours, « *une barge et l'habillage de deux péniches à Paris 13, un parking pour le Grand Paris, une pergola en Corse* ». Solid Studio vise aussi l'international : « *Nous avons un beau potentiel au Moyen-Orient, car la maille Zéphyr garantit une bonne protection contre le soleil, et la durabilité des matériaux est avérée contre la chaleur et le sable, avec jusqu'à 30 % d'économies sur la climatisation.* »



« Notre **objectif** :
réaliser **90 % du CA**
grâce à la **maille Zéphyr**
d'ici à **trois ans.** »

Si l'atelier actuel, à Pluneret (près d'Auray), permet de produire 200 m² de maille Zéphyr par mois, Solid Studio veut multiplier par cinq sa capacité de production avec un nouvel équipement à Grand-Champ, prévu pour 2025, « *la prochaine étape pour nous, c'est l'industrialisation* ». Pour y parvenir, Solid Studio a lancé une levée de fonds d'un million d'euros : « *Nous cherchons des investisseurs pour équiper l'usine, développer le réseau de distribution, le marketing...* » Solid Studio vise 800 000 euros de chiffre d'affaires pour 2024 avec le développement de la maille Zéphyr.

*béton fibré à ultra-haute performance



**Sylvain
Fournier**
directeur général
Lacto Production

Lacto biberonne les animaux du monde entier

Par **Suzanne Bruneau**

Fondée en 2001 par Bernard Fournier, à **Montauban-de-Bretagne (35)**, Lacto réalise 90 % de son activité à l'export, dans 67 pays. L'entreprise agroalimentaire, qui avait pour origine le recyclage des coproduits de l'industrie laitière, fabrique de la poudre de lait de remplacement, destinée aux jeunes animaux d'élevage et des noyaux laitiers, ingrédients utilisés par les producteurs d'aliments complets. Rencontre avec Sylvain Fournier, le fils du fondateur, qui dirige l'entreprise depuis 2014.

« L'export est le futur de l'agroalimentaire français. »

Lacto n'a pas échappé à quelques demandes atypiques pour nourrir un éléphant ou un baleineau. Mais le cœur de métier de l'entreprise sont les animaux d'élevage : les veaux, porcelets, agneaux, chevreaux... Pour mener à bien ses activités, qui génèrent un chiffre d'affaires de 48 millions d'euros, Sylvain Fournier est entouré d'une soixantaine de salariés. Le fils du fondateur est devenu cogérant en 2012. À ses côtés, son père, toujours, et son frère. Il y a quatre ans, il réorganise la structure capitalistique, en optant pour un LBO (leverage by out). Il rachète une partie des parts paternelles, avec son frère Grégory, et introduit trois collaborateurs piliers - Jérémie Bouan, responsable de l'usine, Carla Silvestre, responsable comptable et Sophie Cheminot, responsable achat - en guise de reconnaissance et fidélisation.

« C'est symbolique et cela leur permet de constituer un peu de patrimoine en prévision de la retraite. » Un geste qui dit de Sylvain Fournier la considération qu'il a pour ses équipes. « On a souvent tendance à mettre les dirigeants en avant, mais c'est grâce à l'équipe que l'entreprise tourne. » Une conviction héritée de phases plus difficiles économiquement, car, comme toute entreprise, Lacto a connu des fluctuations.

Malgré les défis, l'entreprise avance. « L'activité se porte bien. » En 2023, Lacto perd 2% de chiffre d'affaires par rapport à 2022, mais les volumes croissent de 20%. En cause, la fluctuation du prix des matières premières laitières en poudre, pouvant passer du simple au double en un semestre. À titre d'exemple, le cours du lait en poudre a varié de 2,1 à 4,5 euros le kilo sur un an. Pour faire face à la montée en charge de l'activité, l'entreprise investit 4,8 millions d'euros dans une nouvelle tour de mélange en 2023. Haute de 36 mètres, elle permet de passer d'une capacité de 30 000 tonnes à 60 000.

90 %
de l'activité
réalisée
à l'export vers
67 pays
différents.

Concurrence

En France, ils ne sont que trois acteurs à être spécialisés dans l'assemblage : Lacto, une autre entreprise basée dans les Deux-Sèvres et une société hollandaise installée en France. Ils comptent parmi une quarantaine d'entreprises similaires à travers l'Europe. Sur le marché, les géants de l'industrie laitière tels que Lactalis (53), Sofivo (35) ou Celtaït (29) dominent, en transformant leurs excédents de production en activité annexe. Pour se démarquer, Lacto mise sur son agilité et sa capacité à personnaliser les besoins de chaque client. Ce positionnement convainc 303 clients. Le sur-mesure s'applique aussi bien aux formules - un veau au Maroc ne boira pas le même lait qu'un veau en Bretagne -, qu'aux étiquettes sur les sacs ou les emballages.





Arroumia Assuhabi, chez Lacto depuis treize ans, vient contrôler la production. Son équipement le protège de la "poussière" de lait.

©Studio Carlito

Les salons professionnels constituent la principale source de nouveaux clients, avec environ une dizaine de participations par an, incluant des événements tels que le Space, EuroTier à Hanovre, les Viv à Utrecht, dans les pays du Golfe ou à Bangkok. En mai, Sylvain Fournier s'enverra d'ailleurs pour la Chine pour participer à un salon. « Pour exporter en Chine, obtenir les enregistrements nécessaires pour les aliments composés reste difficile, mais nous sommes en bonne voie. » L'ouverture du marché chinois pourrait représenter des développements intéressants pour Lacto, sur lesquels planche la responsable export Asie, Yuan-Yuan Qi. En ce qui concerne l'Inde, « quand bien même la taxe d'importation s'élève à 40 %, cela resterait intéressant économiquement. Mais des problématiques administratives que nous n'arrivons pas à dénouer nous freinent ».

Les États-Unis sont déjà un gros producteur, Lacto se concentre donc sur le développement en Amérique centrale, notamment au Honduras, en Équateur et en Colombie aussi. Le Brésil présente, quant à lui, de fortes contraintes douanières. En Afrique, bien que présente en bordure méditerranéenne, l'activité de l'entreprise est encore très réduite.

90 % d'export

La formule fonctionne. 60 % du volume total de Lacto est commercialisé auprès de distributeurs, 10 % de l'activité est réalisée en France, dont 4 % en Bretagne. Pour la plus grande partie, **90 %** de l'activité est faite à l'export, vers **67 pays** différents. « La part de l'export ne cesse d'augmenter. L'export est le futur de l'agroalimentaire français. »

Les pays européens sont la principale source de revenus pour Lacto. Puis, la Turquie, qui absorbe 1 300 tonnes de produits, ce qui représente environ 3 % du volume total. Le Vietnam, la Thaïlande, les Philippines et Taiwan achètent entre 1 000 et 1 600 tonnes chacun.

Le contexte géopolitique n'a pas tellement perturbé l'activité. Sylvain Fournier souligne : « Bien que soumis au contexte géopolitique, l'agilité de l'entreprise a permis de surmonter assez facilement les difficultés rencontrées en Ukraine et en Israël, en prenant la place de concurrents plus frileux. »

À l'avenir, une diversification dans les espèces.

©Studio Carlito



Une analyse systématique des lots entrants et sortants est réalisée au sein d'un laboratoire intégré à la production, par l'ingénieure qualité.



L'ensachage

« C'est vraiment comme une cuisine »

Avant d'être livrés, les produits sont préparés sur les sites de production de Lacto, à Montauban-de-Bretagne et à Saint-Samson-sur-Rance (22), où l'entité Physan La Probiolyse fabrique des compléments nutritionnels et une centaine de tonnes de produits biologiques, pour un marché niche de clients européens (Danemark, Italie, UK et France). À Montauban, le site de 4 800 m² est équipé de 41 silos pour les matières premières et de 4 silos pour les produits finis. Pour ses approvisionnements, Lacto travaille avec une centaine de fournisseurs, majoritairement en France.

Une vingtaine d'opérateurs de production travaillent en trois-huit. Les formulateurs préparent les recettes, composées, en moyenne, de 30 ingrédients par recette, avant de procéder au mélange, qui est ensuite stocké dans les silos de produits finis. « C'est vraiment comme une cuisine. » Ensuite, vient l'étape de l'ensachage.

Ces métiers sont physiques et la moyenne d'âge des employés dépasse les 40 ans. Ainsi, le patron de l'entreprise a notamment investi dans du matériel ergonomique pour limiter les troubles musculosquelettiques (TMS). La prochaine acquisition en cours d'installation est une machine automatisée pour ouvrir les sacs.

Transport

Un gros sujet pour cette entreprise d'envergure internationale. 60 % du transport des produits de Lacto est effectué par voie routière. Environ 40 camions se rendent, chaque semaine, sur le site de Montauban-de-Bretagne pour s'approvisionner directement. Ces camions assurent, soit des

livraisons directes, soit les transports jusqu'aux ports du Havre ou de Saint-Nazaire, avant les départs en conteneurs.

Au sujet du fret ferroviaire, bien que l'option soit à l'étude, « les délais et les coûts actuels ne sont pas satisfaisants ».



« On a souvent tendance à mettre les dirigeants en avant, mais **c'est grâce à l'équipe que l'entreprise tourne.** »

Bonus

Un film ?

Philadelphia, avec Tom Hanks et Denzel Washington. Pour l'époque (le film est de 1993, ndlr), le sujet sur cet avocat qui se fait licencier car il est atteint du Sida était très fort. La bande originale est tellement bien.

Un livre ?

Le Vieil Homme et la Mer, d'Ernest Hemingway, qui décrit la lutte entre un humain et l'animal.

Un endroit ?

L'île des Ébihens, tout près d'ici, puisqu'elle prolonge la presqu'île de Saint-Jacut-de-la-Mer. C'est un endroit préservé et hors du temps.

Des personnes inspirantes ?

Deux anciens chefs de service lors de mes années comme ingénieur d'armement : Laurent Leblanc et Alain Coatanhay. Ils m'ont tous les deux impressionné par leur force de travail et leurs compétences.

Une devise ?

« *Soyez heureux.* » Il faut être bien dans son travail, particulièrement dans le monde industriel.

Et vous, êtes-vous bien au travail ?

Je ne peux pas me plaindre !



Lacto dans le futur ?

L'entreprise envisage une diversification dans les espèces, avec un accent particulier sur le développement du chamelon, du poulain et autre volaille mais également de la gamme "pets" destinée aux animaux de compagnie tels que les chiens et les chats. Le chef d'entreprise voudrait élargir sa typologie de clients, en visant de plus petites fermes avec de nouveaux conditionnements, mais également « *de gros élevages, de 30 000 vaches en Asie ou au Moyen-Orient* ».

Lorsque Sylvain Fournier se projette vers un horizon plus lointain, il admet : « *Qui peut prédire si nous serons encore là dans 20 ans ? Mais nous avons de grosses ambitions car il reste de gros leviers de croissances à l'export.* » Si Lacto ouvre, en 2019, un centre R&D - Noveautel - dans une ferme voisine pour faire tester ses aliments d'allaitements à des génisses en situation d'élevage réelle, la portée des innovations, reste, somme toute, assez limitée. Ce que Sylvain Fournier résume dans une formule frappée au coin du bon sens : « *Les bons ingrédients sont ce qu'il y a de mieux pour nourrir n'importe qui.* »

Pour doubler
l'activité,
4,8 millions d'euros
dans une nouvelle
tour de mélange
en 2023.

Bio express

Depuis 2014

Directeur général de Lacto

2011-2013

Responsable administratif et financier de Lacto

2008-2011

Ingénieur d'armement chez Louis Dreyfus Armateurs

2003-2008

Ingénieur d'armement chez Brostrom Tankers SAS

2001-2003

Officier marine marchande

1996-2001

École nationale de la Marine Marchande



L'importance du testament

Par **Maître Virginie Perrin**, membre de la Chambre interdépartementale des notaires de la Cour d'appel de Rennes.

“Mieux vaut prévenir que guérir.” Voilà un adage qui prend tout son sens quand on veut assurer la paix des familles une fois que l'on ne fera plus partie de ce monde.

Penser à sa succession est un acte que l'on reporte à demain, ou que l'on se refuse d'établir parce que l'on se pense trop jeune, ou que l'on se dit que ce n'est peut-être pas si utile.

Il est vrai que la loi désigne vos héritiers ainsi que la part de vos biens qui leur reviendra à votre décès. Aucun testament n'est donc nécessaire si ces dispositions légales vous conviennent.

En revanche, si vous souhaitez les modifier ou les préciser, un testament est indispensable. Faire son testament, c'est organiser sa succession et déjouer les prévisions légales. Il est ainsi possible d'attribuer un bien particulier à une personne choisie, d'avantager un enfant par rapport aux autres, de protéger un proche, d'aider une association, etc. La limite à respecter restant la réserve héréditaire, c'est-à-dire la part revenant obligatoirement aux enfants.

Focus sur le testament : un acte simple à mettre en place et permettant de régler sa succession de son vivant avec les conseils avisés de son notaire.

Un acte simple à faire

Faire un testament nécessite nécessairement un écrit. C'est également un acte individuel : c'est-à-dire qu'il n'est valable que si une personne et une seule (“le testateur”) dispose de tout ou partie de ses biens qu'elle laissera à son décès en faveur d'une ou plusieurs personnes (“légataires”).

Hormis dans certains cas où le recours au testament authentique est obligatoire, le testament peut être fait au choix du testateur, soit en la forme olographe, soit par acte authentique, soit en la forme mystique (C. civ., art. 969).

Avantages et inconvénients des trois formes les plus courantes de testament :

Le testament olographe : extrêmement simple à faire, le testament olographe a les défauts de ses qualités. Il doit être rédigé entièrement à la main, sur papier libre, et être impérativement daté et signé. Aucune autre personne ne doit annoter ce document. Il doit enfin être rédigé dans une langue comprise par le testateur.

Ce type de testament peut donc être utilisé par toute personne sachant écrire.

Mais ce document risque plus facilement de disparaître ou d'être contesté. Par conséquent, il est nécessaire de faire appel à un notaire, tant pour être conseillé pour traduire juridiquement ses volontés de manière à éviter toute difficulté d'interprétation, que pour assurer sa conservation.

Le testament authentique : si le testateur ne sait pas écrire, ou encore que son état de santé ne lui permet pas d'écrire son testament, il ne pourra pas opter pour le testament olographe. C'est un testament authentique qui devra être rédigé.

Le testament authentique sera également obligatoire lorsque le testateur souhaite priver son conjoint du droit de viager au logement, ou encore s'il entend reconnaître son enfant par la voie testamentaire.

Il s'agit d'un testament rédigé par le notaire, sous la dictée du testateur et en présence de deux témoins ou d'un second notaire.

L'avantage majeur de recourir à cette forme de testament est sa force juridique. Il sera en effet moins sujet à interprétation que le testament olographe puisqu'il bénéficie de la force probante et de la date certaine, attachées à tout acte authentique ;

Et parce qu'il est établi par le notaire, tout risque de destruction est écarté.

A portrait of Me Virginie Perrin, a woman with long dark hair and bangs, wearing a blue and white striped button-down shirt and large white earrings. She is leaning against a concrete wall. The background is a blurred outdoor setting.

Me Virginie Perrin

membre de la Chambre interdépartementale
des notaires de la Cour d'appel de Rennes.

Le testament mystique : vous pouvez remettre vos volontés cachetées à un notaire qui, en présence de deux témoins, dressera un acte de suscription. Le notaire écrit sur le testament lui-même ou sur l'enveloppe si le testament est cacheté.

Cet acte est ensuite signé par le testateur, les deux témoins et le notaire.

Le testament et l'acte de suscription sont conservés par le notaire ou remis au testateur.

Le testateur doit savoir lire pour établir un tel testament. Ce testament est un écrit soit par lui, soit par un tiers.

Cette forme de testament est à privilégier pour les personnes analphabètes qui ne peuvent rédiger de testament olographe ou lorsque l'on veut garder le secret. L'inconvénient de cette confidentialité parfaite est le risque juridique lié à cette forme de testament : le notaire ne pouvant prendre connaissance des dispositions de dernières volontés, il ne pourra pas conseiller son client. Le testament a alors plus de risque d'être inapplicable ou sujet à interprétation par manque de clarté.

Les précautions à suivre pour un testament valide

En matière de testament, le principe reste la capacité de disposer et de recevoir par testament. L'incapacité étant l'exception.

Selon la forme du testament choisi, il va y avoir des règles de forme à respecter, avec toujours l'obligation d'avoir un écrit dans une langue comprise du testateur et sans rature.

Mais une fois les règles de forme respectées, il faut encore et surtout respecter les règles de capacité pour éviter toute contestation du testament.

La cause la plus fréquente de contestation d'un testament est l'insanité d'esprit du testateur au moment où il a établi son testament. Il faut donc s'assurer que le testateur, au moment où il rédige son testament, est juridiquement capable de manifester clairement sa volonté et en pleine possession de ses facultés mentales. On conseillera bien souvent de se ménager la preuve de sa santé d'esprit en demandant à son médecin traitant un certificat médical.

Il y a des situations délicates pour lesquelles rédiger son testament va s'avérer compliqué : c'est le cas du début d'un Alzheimer. Prouver que l'on a rédigé son testament olographe pendant une période de lucidité va s'avérer compliqué et rendre impossible la rédaction de son testament.

Si le testateur est sous curatelle, il pourra librement rédiger seul son testament.

Le testateur sous tutelle ne pourra, quant à lui, faire son testament qu'avec l'accord du juge des tutelles ou du conseil de famille. En aucun cas son tuteur ne pourra l'assister ou le représenter.

La capacité des légataires est également une condition *sine qua non* à respecter pour la bonne application du testament. Afin d'éviter tout abus de faiblesse, les membres des professions médicales, de la pharmacie et des auxiliaires médicaux qui ont prodigué des soins à la personne pendant la maladie dont elle est décédée ne peuvent être couchés par le défunt sur son testament (article 909 al.1^{er} du Code civil).

Ne peuvent pas, non plus, être gratifiés : les mandataires judiciaires à la protection des majeurs, ni les personnes morales au nom desquelles ils exercent leur fonction.

Quelles dispositions le testament peut-il contenir ?

Le plus souvent, le testament exprime la volonté du testateur de fixer lui-même le sort de ses biens. Il s'agit de dispositions dites patrimoniales, appelées legs, et qui peuvent revêtir plusieurs formes (article 1002 du Code civil) :

- Si vous souhaitez donner la totalité de vos biens et de vos dettes à une ou plusieurs personnes, il s'agira d'un legs universel.
- Si vous souhaitez donner, à votre décès, une quote-part de vos biens et de vos dettes à une ou plusieurs personnes, il s'agira d'un legs à titre universel.
- Si vous souhaitez donner, à votre décès, un ou plusieurs biens déterminés à une ou plusieurs personnes, il s'agira d'un legs particulier.

Vous pouvez également imposer une charge au légataire (le bénéficiaire du legs) comme, par exemple, fleurir chaque année votre tombe.

Mais le testament peut également renfermer des dispositions dites extrapatrimoniales, comme, par exemple, :

- La reconnaissance d'un enfant peut être faite par testament authentique (article 316 du Code civil) ;
- Vous pouvez, dans votre testament, prévoir des directives pour la conservation, l'effacement et la communication de vos données numériques après votre décès ;
- Votre testament peut contenir une reconnaissance de dette ;
- Vous pouvez désigner un bénéficiaire d'une assurance-vie dans votre testament ou changer de bénéficiaire ;
- Le testateur peut exclure de sa succession toute personne réputée successible, à l'exception des héritiers réservataires ;
- Il est également possible de nommer un ou plusieurs exécuteurs testamentaires pour veiller ou procéder à l'exécution du testament ;
- Vous avez un ou des enfants mineurs et vous ne souhaitez pas que l'autre parent administre les biens qui reviendront à votre enfant mineur à votre décès : vous avez la possibilité, dans votre testament, de consentir un legs à votre enfant et de priver l'autre parent du droit d'administrer les droits de l'enfant en désignant un administrateur ad hoc.

Le conseil de M^e Virginie Perrin

Soyez attentif à la façon dont vous formulerez vos volontés : certains de vos héritiers (vos descendants ou votre conjoint si vous n'avez pas de descendants) bénéficient d'une part minimale (la réserve) dont vous ne pouvez pas les priver dans votre testament ; une rédaction maladroite pourrait rendre votre testament incompréhensible alors que vous ne serez plus là pour préciser vos souhaits. C'est pourquoi il est prudent de vous assurer des conseils d'un notaire. De même, dans certains cas, il est important et parfois même indispensable que le testament soit reçu par acte authentique (par exemple si la personne qui souhaite faire son testament ne sait pas écrire ou si elle ne peut physiquement pas écrire). Dans tous les cas, le notaire peut inscrire votre testament au Fichier central des dispositions de dernières volontés (FCDDV), ce qui vous garantira la conservation de vos dernières volontés.

« *Le rock indépendant français attire toujours !* »

Deportivo



De retour sur scène dans le cadre du festival Mythos, le 9 avril à **Rennes**, le groupe de rock indépendant Deportivo renoue avec son public breton. Entretien avec Jérôme Coudanne, chanteur, guitariste et auteur-compositeur du groupe.

Propos recueillis par **Sarah Sedraoui**

7 Jours. Quels sont l'histoire du groupe et votre parcours ?

Jérôme Coudanne. J'ai toujours été attiré par la musique, c'était une évidence. J'ai commencé la guitare à mes 16 ans. Mes parents jouaient déjà des instruments et j'y avais donc accès facilement. J'ai tout appris moi-même.

Le noyau original du groupe, créé en 2000, c'est le duo que nous formons avec Julien Bonnet, à la batterie. C'est avant tout une histoire d'amitié d'enfance. Notre plaisir principal était de partir en tournée avec des amis et, pour moi, d'écrire des chansons. Puis, au fil des ans, il y a eu Cédric Le Roux à la guitare, Alex Maillard aux claviers et Clément Fonio à la basse.

Quelles sont vos influences musicales ?

J.-C. Elles ont évolué au fil des années. Nous avons commencé la musique en écoutant Les Doors, Velvet Underground... Nous nous sommes dit que nous voulions faire comme eux mais c'était un peu compliqué, donc nous nous sommes dirigés vers le punk car c'était plus facile et nous aimions ça, évidemment ! À nos débuts, l'écriture en français était plutôt monopolisée par de grands chanteurs tels que Jacques Brel et Léo Ferré et je pense que Miossec a décomplexé cela. Écrire avec le cœur, c'est cela qui m'anime.

Vous faites passer des messages à travers votre musique ?

J.-C. Le message principal est surtout de ne pas négliger ses envies d'adolescence ou ses rêves. L'idée aussi de ne pas s'embarrasser avec des choses futiles et de profiter des choses que nous possédons sur le moment présent.

Quelle place pour le rock indépendant aujourd'hui ?

J.-C. C'est toujours une belle période pour le rock indépendant français ! Il y a, effectivement, eu un moment un peu plus florissant mais cela dit, des groupes comme Ravage Club font ça très bien, ou encore Johnnie Carwash qui va faire notre première partie au

Trianon. Il y a encore des groupes de jeunes qui restent sur la lancée du rock indépendant français. C'est juste que c'est peu médiatisé.

Quelle est votre actualité ?

J.-C. Après Rennes, nous allons jouer au Trianon à Paris et à l'Olympia l'année prochaine, notre plus grande salle. Nous ne fonctionnons pas par album, c'est ce qui fait notre singularité. Nous avons rempli la Cigale sans album, juste avec des propositions de chansons. Selon le « système », un artiste doit sortir un album pour évoluer en musique : nous avons prouvé le contraire. Mais, nous allons sortir un album, nous faisons les choses à l'envers, sans pression.

La Bretagne vous inspire ?

Pourquoi avoir décidé de revenir jouer à Mythos ?

J.-C. Nous avons déjà joué à Mythos il y a près de dix ans et c'est resté un bon souvenir. C'est un lieu attirant et nous connaissons du monde à Rennes. Nous avons aussi fait les Transmusicales à nos débuts en 2003 et nous y revenons souvent. Récemment, nos dernières compositions ont d'ailleurs été créées en Bretagne, près de Quimper, donc je pense que le territoire nous inspire.



©Maison Mamiya

Galerie L'Antre temps à Rennes

Cathy Hirchenhahn, Laurent Pierson et leurs *Univers parallèles*

Par Gwenaëlle de Carné

En mettant en scène les *Univers parallèles* de Cathy Hirchenhahn et de Laurent Pierson, Constance Villeroy a fait de son atelier-galerie L'Antre temps un véritable cabinet de curiosités. Tant leurs créations tiennent de l'insolite, de l'étrange, du mystérieux, du merveilleux !

Pour Laurent Pierson, le voyage dans les contrées de l'imaginaire commence toujours par une carte topographique. Il en fait le support de ses collages, comme pour indiquer au pinceau et à la plume, la voie à suivre entre les reliefs et les cours d'eau. Un voyage hors du temps car, dans ses compositions, se greffent toutes sortes d'images empruntées à l'histoire de l'art : gravures, cartes postales, reproductions de tableaux en noir et blanc et planches anatomiques.

Un monde à la fois familier et étrange

Dans cette iconographie qui fait la part belle au sacré et au profane, à la beauté sensuelle des corps, à la vie et à la mort, au thème de la Vanité, à l'humain et à la nature, au microcosme et au cosmos, à l'art et à la science, se détachent les



Assemblage plumes de paon et brosse, de Cathy Hirchenhahn

Galerie L'Antre Temps, 45 rue de la Parcheminerie à Rennes.

Du 16 mars au 20 avril 2024. Mardi et mercredi 11h - 17h, jeudi et vendredi 12h - 18h30, samedi 15h - 18h30.



figures du Christ, de la Vierge à l'Enfant, de Marie-Madeleine, de Vénus, de Cupidon, de Diane chasseresse, de Jupiter, de Saturne, de Lucrèce... immortalisés par Michel-Ange, Titien, Vélasquez, Ingres... « Une iconographie hybride, explique Laurent, faite d'éléments disparates qui résonnent entre eux et prennent un sens nouveau dans une appropriation personnelle. » Le travail de mise en scène est une aventure qui s'improvise au gré de rencontres inattendues, comme pour Saint-Thégonnec et Marie-Madeleine, le loup et le cerf. Les collages délicats de Laurent Pierson se fondent dans un ensemble de techniques mixtes : encre, aquarelle, ajout de plumes, de noix de galle, de minuscules galets, inclusions de mots énigmatiques, le tout mis en relief sous forme de dioramas ou dans des cadres bombés d'époque Napoléon III. De subtiles correspondances se dessinent pour offrir au regard « le condensé d'un monde à la fois familier et étrange », traiter des grandes thématiques qui fondent son essence et rappeler, comme le dit si bien Laurent Pierson, que « le Temps passe et se suspend dans des Vanités éphémères qui se rêvent éternelles ». Et que « les relations humaines sont à l'image de la vie : mystérieuses et complexes, figées dans le chaos vertigineux de l'abondance d'un cabinet de curiosités habité ».

Histoires... pas si naturelles

Comme celles de Laurent Pierson, les créations de Cathy Hirchenhahn font écho au monde. Elles relèvent autant du "naturalia" que de "l'artificialia". Issues des règnes animal, minéral et végétal, elles s'inventent et s'élaborent autour des collections d'objets qu'elle a accumulés dans son atelier, au hasard de ses trouvailles : matériaux rares ou ordinaires, organiques ou artificiels, artisanaux ou industriels.

Entre ses mains, tout est appelé à renaître : végétaux, algues, coquillages, os de seiche, coquilles d'oursin, arrêtes, fragments de squelettes d'animaux, plumes, fourrure, broderies et passementeries, brosses, épingles et clous de tapissier, pièces d'électronique...

La diversité des matières ouvre la voie à l'imagination et à la métamorphose. « Mes transformations, explique Cathy Hirchenhahn, consistent à assembler, organiser, répéter, marier, opposer... Je confronte des éléments contraires et a priori incompatibles.

Des dualités se forment, associant douceur et dureté, harmonie et tensions, tel un écho au monde. C'est une quête continue vers la création d'un équilibre fragile, construit autour d'éléments contradictoires. »

Le passage vers l'objet insolite s'opère à la suite de l'assemblage de ces éléments et de leur mise en scène dans une boîte entomologique ou un globe en verre soufflé. Des objets sacralisés, en lévitation, dignes d'un cabinet de curiosités tant ils intriguent, tant ils paraissent singuliers et précieux. Fossiles ? Fétiches ? Espèces inconnues ou disparues, venues des profondeurs ou des contrées lointaines ? Le travail de Cathy Hirchenhahn est si délicat qu'au premier regard on ne sent nullement l'intervention humaine. S'ajoute ensuite le plaisir, mêlé de surprise, d'identifier les éléments mis en scène et de s'émerveiller de la composition : symétrie, harmonie des lignes et des formes, jeu des couleurs et des matières.

Les qualités esthétiques des créations de Cathy Hirchenhahn et de Laurent Pierson, unis dans l'art et dans la vie, les rendent fascinantes ; *Univers parallèles*, par ce goût partagé des assemblages et de la métamorphose.



Des femmes ^{Événement} visibles et audibles

Par **Suzanne Bruneau**

Le 9 avril, sur la scène rennaise de l'Antipode, l'événement "Visibles" offre la parole à des sportives, artistes, professionnelles, qu'elles soient de Bretagne ou d'ailleurs. Initié par Fanny Dufour, fondatrice des Nouvelles Oratrices, le rendez-vous veut célébrer des parcours inspirants de femmes et combattre leur invisibilité dans la société.

L'événement affiche déjà complet. Pour cette troisième édition de "Visibles", treize femmes seront sur la scène de l'Antipode, à Rennes, pour partager leurs histoires pendant 2h30. Fanny Dufour, formatrice en prise de parole, définit la sélection comme « une mosaïque de tous âges et de tous horizons qui représentent différentes facettes de la société. Il n'y a pas uniquement des conférencières professionnelles. Et il y aura une part d'interactivité avec le public ». L'ensemble des témoignages sera filmé et accessible dans les jours à suivre sur le site internet des Nouvelles Oratrices (lesnouvellesoratrices.com).

Les participantes :

Émilie Andéol. Judokate championne Olympique, médaillée d'Or à Rio de Janeiro en 2016, et directrice de la fondation Ippon, cabinet de conseil en technologie à Bordeaux.

Audrey Guiller. Journaliste, elle a animé la rédaction de Citad'elles, premier magazine réalisé par des femmes détenues à Rennes.



Catherine Bossard et Charlotte Baheu. Atrices et improvisatrices pour La Compagnie "Les Bottes Rouges" à Rennes.

Marwa Cupif. Entrepreneuse rennaise, formatrice et écrivaine née en Irak, elle connaît un long parcours de réfugiée politique à travers l'Europe, avant de s'installer en France en 2012.

Julia Cantaragiu. Conférencière et coach en personal branding, basée à Paris.

Chloé, Denisa, Marwa et Norah. À 16 ans, ces Rennaises explorent des thèmes tels que le corps, la contraception, le harcèlement de rue, et les divers aspects des relations humaines.

Isabelle Lefaucheur. Comédienne installée à Vannes et autrice de son premier spectacle de stand-up, *J'espère que tu vas bien*.

Vanessa Rastel. Entrepreneuse ardéchoise, sensible aux entrepreneurs atteints d'un handicap.

Lucile Vannier. Référente numérique responsable chez BPCE Solutions informatiques à Nantes, engagée dans plusieurs associations (Fameuses, Institut du Numérique Responsable, ADN Ouest, Fresque du Numérique et Latitudes - Exploring Tech for Good).

Mardi 9 avril 2024 à 20h à Rennes à l'Antipode (avenue Jules-Maniez, quartier Courrouze).



VISIBLES.

Des femmes inspirantes et inspirées

Événement | 09 avril | 20h | Rennes

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

E-mail : annoncelegale@7jours.fr / Plateforme : <https://annoncelegale.7jours.fr>

7JOURS L'ÉCO DE LA BRETAGNE, magazine d'informations économiques habilité à publier les annonces légales et judiciaires sur le département de l'Ille-et-Vilaine. Le site 7jours.fr est également habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales et judiciaires pour le département de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

Selon l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048680411>), le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département de l'Ille-et-Vilaine.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2024 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des constitutions de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 2 alinéa 2 ;
- Le tarif des annonces relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 € HT ; le tarif lié à la clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 € HT ;
- Les tarifs des annonces légales relatives aux procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce sont mentionnés dans l'article 2 alinéas 5 et 6 ;
- Les tarifs des annonces relatives aux modifications de société sont mentionnées dans l'article 2 alinéa 8 ;
- Les tarifs des annonces relatives au changement de nom patronymique est de 56 € HT ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

APPELS D'OFFRES AVIS D'ENQUETE

COMMUNE DE RENNES 2^{ÈME} AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

de déclassement du domaine public
routier - route de Sainte-Foix

Par arrêté n° 2024- 1665 en date du 29 février 2024

La Ville de Rennes a décidé l'ouverture d'une enquête publique relative au déclassement de l'emprise du domaine public routier situé route de Sainte-Foix (parc de stationnement) à Rennes.

Pendant cette enquête, qui se déroulera du 02 avril 2024 à 9h00 au 16 avril 2024 à 17h00 inclus, toute personne intéressée pourra :

- venir consulter le dossier s'y rapportant du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 à l'Hôtel de Rennes Métropole, Accueil (rez-de-chaussée), 4 Avenue Henri Fréville - 35200 Rennes, en ligne sur le site internet de Rennes Métropole : <https://metropole.rennes.fr>,

- consigner ses observations sur le registre d'enquête mis à disposition à l'accueil de l'Hôtel de Rennes Métropole ;

- ou les adresser par écrit à la commissaire-enquêtrice, Rennes Métropole - Service Foncier, 4 avenue Henri Fréville - CS 93111 - 35031 Rennes Cedex ou dauh-maitrisefonciere@rennesmetropole.fr.

Madame Annick Liverneaux, commissaire-enquêtrice, se tiendra à la disposition du public à l'Hôtel de Rennes Métropole le mardi 02 avril 2024 de 9h00 à 12h00 ainsi que le dernier jour de l'enquête, soit le mardi 16 avril 2024, de 14h00 à 17h00.

L247J02876

COMMUNE DE SAINT-MALO 2^{ÈME} AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIF À LA MISE EN CONCORDANCE
DU CAHIER DES CHARGES DU LOTISSEMENT
DE MARVILLE AVEC LE PLAN
LOCAL D'URBANISME DE SAINT-MALO

En application de l'arrêté municipal du 11 mars 2024, une enquête publique por-

tant sur la mise en concordance du cahier des charges du lotissement de Marville avec le plan local d'urbanisme de la Ville Saint-Malo est organisée du mardi 2 avril 2024 à 8h30 au jeudi 2 mai 2024 à 17h30, pour une durée de 31 jours.

Par décision du Président du Tribunal Administratif de Rennes en date du 28 février 2024, Madame Pascale LE FLOCH-VANNIER a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice.

Le siège de l'enquête est situé à la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme 27 quai Duguay-Trouin - 35400 Saint-Malo, où le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique, pendant toute la durée de celle-ci aux jours et horaires d'ouverture du service (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30, à l'exception des jours fériés).

Les informations relatives à l'enquête pourront également être consultées sur le site internet de la ville de Saint-Malo, à l'adresse suivante : www.ville-saint-malo.fr (Menu : Votre mairie / Démarches Urbanisme / Mise en concordance du cahier des charges de lotissement de Marville avec le plan local d'urbanisme / Dossier d'enquête publique).

Pendant la période d'enquête, la population pourra présenter ses observations et propositions en les consignants directement sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par la commissaire enquêtrice, à la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme, ou les adresser :

- Par voie postale, à l'adresse suivante : Enquête publique (lotissement de Marville) - A l'attention de Madame la commissaire enquêtrice - Hôtel de Ville - Place Chateaubriand - CS 21826 - 35418 Saint-Malo Cedex.

- Par courrier électronique, à l'adresse mail suivante : enquepublique-lotissementmarville@saint-malo.fr

Les courriers reçus avant le 2 avril 2024 et après le 2 mai 2024 ne pourront être pris en considération. La boîte mail dédiée sera active du 2 avril 8h30 au 2 mai 17h30. Seuls les courriers transmis pendant cette période pourront être pris en considération.

La commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations orales et écrites, à la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme (27 quai Duguay-Trouin - 35400 Saint-Malo), aux dates et horaires suivants :

- Le 2 avril 2024 de 9h00 à 12h00 ;
- Le 12 avril 2024 de 14h00 à 17h30 ;
- Le 23 avril 2024 de 9h00 à 12h00 ;
- Le 2 mai 2024 de 14h00 à 17h30.

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront consultables par le public à la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme, et pu-

bliés sur le site internet de la Ville de Saint-Malo, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

L'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est : Ville de Saint-Malo, Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme - 02.99.21.53.00.

Le Maire
Gilles LURTON

L247J03524

CONSTITUTIONS

CORLAY DEVELOPPEMENT
Société à responsabilité limitée unipersonnelle

au capital de 200 00 euros
Siège social : 7 La Croix des cinq chemins

35460 ST MARC LE BLANC
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 14/03/2024 à ST MARC LE BLANC, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Dénomination sociale : CORLAY DEVELOPPEMENT

Siège social : 7 La Croix des cinq chemins, 35460 ST MARC LE BLANC

Objet social : La participation directe et indirecte dans toutes opérations commerciales, industrielles ou de services quel qu'en soit le domaine ou la nature, notamment par voie de création de société nouvelle, d'apport, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, association en participation ou autrement ; la gestion de ces participations. Toutes prestations de services techniques, commerciales, financières et administratives notamment au profit des sociétés dans lesquelles la société détient des participations, le dépôt, l'exploitation ou l'achat de tous brevets, licences ou marques ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 200 000 euros
Gérance : Monsieur Jérôme CORLAY, demeurant 10 La Mésangère 35460 ST MARC LE BLANC, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis
La Gérance

L247J03578

Par acte ssp en date de 01/03/2024, il a été constitué une SASU

Dénomination : **MAYBE**
Siège Social : 16 rue Martin Luther King 35136 ST JACQUES DE LA LANDE

Capital : 100 €
Objet social : Vente à distance sur catalogue général

Durée : 99 ans
Président : M. MALARD BRICE 16 rue Martin Luther King 35136 ST JACQUES DE LA LANDE

Immatriculation au RCS de RENNES
L247J03974

JURIS DOMUS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Avis est donné de la constitution par acte sous seing privé en date du 25 janvier 2024, pour une durée de 99 ans, d'une Société à Responsabilité Limitée à associé unique dénommée « **TRANSPORTS OLIVIER GEORGES** », au capital de 3.000 € dont le siège social est fixé à CREVIN (35320) 14 Route de Bourg des Comptes. Objet social : activité de transport routier de marchandises ou de location assurée exclusivement à l'aide de véhicule n'excédant pas 3,5 tonnes de poids maximum autorisé. Gérant : Monsieur Olivier GEORGES demeurant à CREVIN (35320) 14 Route de Bourg des Comptes Immatriculation au RCS de RENNES Pour avis, le représentant légal

L247J04046

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS
Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - La Cassiopee
35000 RENNES



Société constituée SSP le 27 mars 2024
- Dénomination : **BIKES 35** - Forme : SARL
- Siège : CESSON SEVIGNE (Ille et Vilaine) - 44 Rue de Bray - Capital : 150 000 Euros
- Objet : l'activité de prestations de services techniques, administratifs, commerciaux et de gestion ; l'activité de consultant ; l'activité de société animatrice de groupe, la présidence de toutes sociétés ou groupements ; l'activité de société de portefeuille, l'acquisition et la gestion des participations de la société, l'activité de holding financière
- Durée : 99 années - Gérant : Monsieur Jacky PRIORU demeurant à ACIGNE (Ille et Vilaine) 37 Rue Tristan Corbière et Monsieur Jean GUERIN demeurant à LA MEZIERE (Ille et Vilaine) 2 Rue d'Armeria - Immatriculation : Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

L247J04115

LE SITE WEB **7JOURS.FR** EST HABILITÉ POUR LES ANNONCES LÉGALES
DU DÉPARTEMENT DE L'ILLE-ET-VILAINE (35) ET DU MORBIHAN (56)



TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

KYC infogreffe

La connaissance client authentique

Un outil de surveillance dédié à la connaissance du client basé sur les documents officiels et certifiés par les greffiers des tribunaux de commerce.



Lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme



Fraude et compliance



Gestion du risque client

KYC.INFOGREFFE.FR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 27 mars 2024)

SARL ARKA EVENEMENTS SERVICES, 22 Rue Louis Delourmel, 35230 Noyal-Châtillon-Sur-Seiche, RCS RENNES 451 499 990. Services d'accueil à caractère Événementiel. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 20 septembre 2023 désignant administrateur SELARL Ajassociés, prise en la personne de Maître Maxime Lebreton 27 Cours Raphaël Binet Le Chephen - BP 80927 35009 Rennes avec les pouvoirs : assister l'entreprise dans tous les actes concernant la gestion , mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501563785200-2024J00177

SARL TORTI COLIS, 5 Rue Pierre de Ronsard, 35320 le Sel-De-Bretagne, RCS RENNES 498 455 138. Transporteur public routier de marchandises ou loueur de véhicules. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 28 février 2023 désignant administrateur SELARL Gautier & Associés prise en la personne de Me Sophie Gautier 111 Boulevard de Lattre de Tassigny 35000 Rennes avec les pouvoirs : assister l'entreprise dans tous les actes concernant la gestion , mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501563785206-2024J00174

SARL EURL DEBROISE - L'ART DU FRUIT, 38 Route de la Gibais, la Rennerie, 35410 Domloup, RCS RENNES 839 127 131. Commerce de détail alimentaire. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 10 juin 2023 désignant administrateur Selas Ajire prise en la personne de Me Erwan Merly 6 Cours RAPHAËL BINET Le Magister 35000 Rennes avec les pouvoirs : assister l'entreprise dans tous les actes concernant la gestion , mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501563785222-2024J00176

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 27 mars 2024)

SARL EQUIDEM, 4 Rue Jean Jaurès, 35000 Rennes, RCS RENNES 497 601 625. Holding et prestations de services. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 28 février 2024 , désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501563785203-2024J00172

SARL L'ESCALE, 5 Rue de l'Église, 35450 Val-D'Izé, RCS RENNES 513 746 735. Bar, Pizzeria. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 2 janvier 2023 , désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501563785209-2024J00169

SARL ANTENNISTE ORY, 15 la Bérangerais, 35140 Saint-Ouen-Des-Allieux, RCS RENNES 907 471 379. Vente de système Antennaires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 mars 2023 , désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501563785228-2024J00170

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 27 mars 2024)

SAS GROUPE COUTEY IMMOBILIER, 13 Place des Marelles, 35135 Chantepie, RCS RENNES 812 926 178. La transaction immobilière. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 18 mars 2024 , désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501563785215-2024J00173

SAS MENUISERIES DE BRETAGNE, 1 Route des Gravières, Zone Artisanale de la Corbière, 35580 Goven, RCS RENNES 838 836 997. Vente et installation de Menuiseries. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 janvier 2024 , désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501563785219-2024J00175

CONVERSION REDRESSEMENTS JUDICIAIRES EN LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 27 mars 2024)

SAS BPS - Breizh Phone Service, 39 Boulevard Volney, 35700 Rennes, RCS RENNES 848 673 562, RM 848 673 562. Achat revente matériels électroniques et téléphonie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes.

13501563878546-2024J00074

SARL SAINT GILLES T.P., l'Archerie, 35590 Saint-Gilles, RCS RENNES 479 770 273. Travaux publics. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes.

13501563968886-2024J00070

SARL SALONS LECOQ - GADBY, 156 Rue d'Antrain, 35700 Rennes, RCS RENNES 381 076 447. Hôtel, restaurant, spa. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Autorise le maintien de l'activité jusqu'au 30 mars 2024. Maintient Administrateur judiciaire la SELAS AJIRE prise en la personne de Me Erwan MERLY 6 crs Raphaël Binet Le Magister 35000 RENNES, jusqu'au 30/03/2024.

13501563968882-2023J00142

SARL ETANEAUS, 90 Bis Rue de Fougères, 35700 Rennes, RCS RENNES 849 668 546. Maçonnerie, bardage, zinc, électricité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes.

13501563878549-2024J00072

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 25 mars 2024)

SARLU L'ATELIER LETTRES ET DECORS, 1 Rue Ponceau, Zone Industrielle la Bougeoire, 35130 la Guerche-De-Bretagne, RCS RENNES 383 428 067, RM 383 428 067. Publicité.

13501563688073-2020J00039

SARL JARDIN DES MELIADES, 8 Place de la Mairie, Saint-Georges de Chesné, 35140 Rives-Du-Couesnon, RCS RENNES 918 146 127. La création de jardins esthétiques.

13501563688127-2023J00201

SAS BACTI FERME SAS, 26 Rue de Saint-Sauveur, Zone Artisanale du Coudrais, 35133 Romagné, RCS RENNES 822 763 777. Commerce de gros.

13501563688081-2022J00085

WWW.7JOURS.FR

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 25 mars 2024)

SAS AAcAR, 1 Rue de Montfort, 35000 Rennes, RCS RENNES 832 358 329. Commerce de détail de véhicules automobiles.
13501563688086-2023J00037

SARL UNI FETES, 6 Boulevard de la Côte du Nord, 35133 Lecousse, RCS RENNES 833 027 014. Organisation d'Événementiel.
13501563688089-2022J00069

SARL AU RALLYE DES DOUCEURS, 13 Rue de Romillé, 35850 Langan, RCS RENNES 843 994 047, RM 843 994 047. Boulangerie.
13501563688092-2023J00098

SARL MAMIE MESURE RENNES, 1b Rue Poullain Duparc, 35000 Rennes, RCS RENNES 844 396 093. Commerce de droguerie.
13501563688095-2023J00091

HONORE Patrice, 14 Rue Raoul Ponchon, 35000 Rennes, RCS RENNES 854 064 672. Vente De Vehicules.
13501563688098-2023J00291

SAS CULTURE VRAC, 12 Rue des États, 35600 Redon, RCS RENNES 852 160 548. Commerce de produits vrac.
13501563688101-2022J00092

SARL WAST PRESSING, 6 Rue de Châtillon, la Rigourdière, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 823 830 344. Pressing.
13501563688105-2022J00276

SARL Ecosystem'btp, 20 Rue d'Isly, Immeuble Trois Soleils, 35000 Rennes, RCS RENNES 881 480 248, RM 881 480 248. Rénovation du bâtiment.
13501563688108-2023J00068

SAS Croc des 2 frères, 76a Rue de Vern, 35200 Rennes, RCS RENNES 884 147 406. Ventes de sandwich froid, panini, croc monsieur.
13501563688111-2022J00047

SARL MISSIS, 4 Rue de l'Église, 35460 Maen Roch, RCS RENNES 888 155 470. Prêt à porter et accessoires.
13501563688115-2023J00379

SARL LILY-ROSE'S CREA, 11 Rue Maréchal Foch, 35240 Retiers, RCS RENNES 901 040 121, RM 901 040 121. Création artisanale d'objets.
13501563688120-2023J00331

SARL LA TAVERNE DES KORRIGANS, 2 Rue de la Quintaine, la Fontenelle, 35560 Val-Couesnon, RCS RENNES 909 182 651. Restauration traditionnelle.
13501563688123-2023J00134

SARL DE LA PITOTAIS, la Pitotais, 35133 Parigne, RCS RENNES 803 064 005, RM 803 064 005. Travaux agricoles - travaux publics.
13501563688077-2020J00235

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES CRÉANCES

(Dépôt du 15 janvier 2024)

SARL NATPHI PRESSE, la Rigourdière, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 839 309 770. Journaux, loto, librairie, tabletterie, papeterie de luxe, jeux française des jeux. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.
13501563785225-2022J00365

(Dépôt du 18 janvier 2024)

SARL DU TERTRE, 23 Place Aristide Briand, 35300 Fougères, RCS RENNES 538 170 796. Restauration. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.
13501563785212-2023J00170

(Dépôt du 08 février 2024)

SAS RÉNOBOD, 17 B Mail du Commandant Jacques, 35310 Mordelles, RCS RENNES 893 697 706. Isolation thermique. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.
13501563688118-2023J00259

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-MALO
Jugement du 27 mars 2024 - Clôture pour insuffisance d'actif

SARL TPA-INDUSTRIE, Lieu-Dit la Grande Pièce, 35350 la Gouesnière, RCS ST MALO 804 728 558. Réparation de machines et équipements mécaniques.
13501563695447-2020B01492

ABONNEZ-VOUS !

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANCY
Jugement du 26 mars 2024 - Liquidation judiciaire

SAS ETD CONSULTATION, 11 Rue d'Amsterdam, Vandoeuvre-Les-Nancy, 54500 Vandœuvre-Lès-Nancy, RCS NANCY 754 022 051. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement du tribunal de commerce de Nancy en date du 26 Mars 2024 prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Pierre BRUART prise en la personne de Me Pierre BRUART 161, rue André Bisiaux - ZAC Solvay, Plateau de Haye - 54320 Maxéville, et mettant fin à la mission de l'administrateur.
13501563905340-2016B00249

TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY
Jugement du 25 mars 2024

Résolution du plan de sauvegarde et ouverture de la liquidation judiciaire

SAS ADVISOR SLA, 5 Avenue Carnot, 91300 Massy, RCS EVRY 799 412 119. Ingénierie, études techniques. Jugement du tribunal de commerce de Evry prononce en date du 25 mars 2024 la résolution du plan de sauvegarde et prononce la liquidation judiciaire sous le numéro 2024J00231, date de cessation des paiements le 17 mars 2024 et a désigné Liquidateur SELAFA Mja, prise en la personne de Me Benjamin Laurent, Mandataire Judiciaire Associé 5-7 Rue François Truffaut 91000 Evry-Courcouronnes. Les déclarations de créances sont à déposer auprès du liquidateur dans le délai de deux mois à compter de la présente publication à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés. Nature de la procédure d'insolvabilité : non concernée.
13501563825931-2018B00198

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT BRIEUC
Jugement du 29 janvier 2024 - Clôture pour insuffisance d'actif

SAS SOCIETE L'HENORET, Rue de la Ville Jungueney, 22950 Trégueux, RCS ST BRIEUC 440 270 908. Travaux de peinture et vitrerie.
13501563844134-2014B01995

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date 27/03/2024 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **EVAP**
FORME : Société à responsabilité limitée
CAPITAL : 1.000 euros, par apport en numéraire

SIÈGE : 2, La Bois Lonfray 35140 SAINT-OUEN-DES-ALLEUX

OBJET : L'acquisition, la construction, l'administration, l'exploitation, la vente et la gestion par location (meublée ou nue) ou autrement, de tous terrains, immeubles et biens immobiliers ; L'achat, la vente et le lotissement de terrains et droits à construire, la conception, la construction, l'aménagement, la location et la vente, en totalité ou par lots, de tous immeubles ; Toutes activités de location meublée, à titre professionnel ou non professionnel ; L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet, et plus généralement, la mise en place de toutes suretés réelles ou autre garanties nécessaires ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détiendra une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

DURÉE : 99 années.
GERANCE : M. Philippe RAÏPIN-PERVEDY, sis 2, Le Bois Lonfray 35140 SAINT-OUEN-DES-ALLEUX sans limitation de durée.

Immatriculation au RCS de RENNES.
Pour avis
L247J04123

Par acte ssp en date de 21/03/2024, il a été constitué une SARL
Dénomination : **FERME AUBERGE LES FILLES EN BOTTES**
Siège Social : 25 RUE LOUIS BREHAULT 35780 LA RICHARDAIS
Capital : 10000 €
Objet social : Création d'une Ferme auberge alliant restauration, maraîchage, gîte, création d'événementiel et accueil de groupes pour formation en pays de Fougères

Durée : 99 ans
Gérance : Mme LEFEBVRE Louise 25 rue Louis Bréhault 35780 LA RICHARDAIS et Mme GEFFROY Lénaïck 25 rue Louis Bréhault 35780 LA RICHARDAIS
Immatriculation au RCS de SAINT MALO
L247J04181

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **OLIMELGHI & JC FAMILY** ; Forme sociale : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée ; Siège social : 16 rue de Janzé 35150 PIRE-CHANCE. Objet social : La prise de participation capitalistique et/ou financière dans toutes sociétés civiles, artisanales, commerciales, agricoles ou à prépondérance immobilière, toutes entreprises ou tout groupement ; l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés ; Toutes activités de conseils auprès des entreprises dans lesquelles elle détiendra ou non une participation ; Toute participations dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-énoncé et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation ou autrement ; la gestion, la vente, l'échange de ces participations. L'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation, l'accomplissement de toutes prestations de services au profit des sociétés, entreprises ou entités dans lesquelles elle détiendra une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement ; Durée de la société : 99 ans ; Capital social : 5.000 € ; Gérance : Est nommé M. Olivier EVRARD demeurant 16 rue de Janzé 35150 PIRE-CHANCE, sans limitation de durée. RCS RENNES. Pour avis.
L247J04223

Gagnez du temps

ABONNEZ-VOUS
EN LIGNE SUR
7JOURS.FR

Et recevez
la newsletter
chaque semaine

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 03/04/2024 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : NUCETTO
FORME : Société à responsabilité limitée

CAPITAL : 1.000 euros, par apport en numéraire
SIÈGE : La Sénéstrais 35740 PACE
OBJET : L'acquisition, la construction, l'administration, l'exploitation, la vente et la gestion par location (meublée ou nue) ou autrement, de tous terrains, immeubles et biens immobiliers ; L'achat, la vente et le lotissement de terrains et droits à construire, la conception, la construction, l'aménagement, la location et la vente, en totalité ou par lots, de tous immeubles ; Toutes activités de location meublée, à titre professionnel ou non professionnel ; L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet, et plus généralement, la mise en place de toutes sûretés réelles ou autre garanties nécessaires ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détiendra une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

DURÉE : 99 années.
GERANCE : Mme Nathalie STURCO épouse PRATO et M. Jean-Pierre PRATO, sis tous 2, La Sénéstrais 35740 PACE, sans limitation de durée.

Immatriculation au RCS de RENNES.
Pour avis

L247J04268

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique en date du 26/03/2024, il a été constitué une société civile immobilière ayant pour :

Dénomination : **BSI**
Siège social : 6 avenue de la Roirie 35610 PLEINE-FOUGÈRES
Durée : 99 ans
Capital : 100 €
Objet : l'acquisition, la construction, la location et l'administration
Gérant : HOLDING BORA FINANCE, SASU au capital de 2000 €, dont le siège est à Janzé (35150), 8 avenue Léon Thébaud, RCS RENNES 914 325 972

Agrément : Les cessions de parts sociales aux tiers sont soumises à agrément.
La société sera immatriculée au RCS de SAINT-MALO.

L247J04297



Maître Sébastien CHARPENTIER, Notaire,
14 Rue Jean Monnet 56450 SURZUR

Par acte authentique en date du 03/04/2024 il a été constitué une SCI dénommée :

SCI MARIN
Siège social : 27 Avenue Aristide Briand 35000 RENNES Capital : 200000 €
Objet social : - la propriété et la gestion, à titre civil, des immeubles ; - l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux
Gérance : M Nouet Loïc demeurant 27 Avenue Aristide Briand 35000

RENNES Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.
L247J04317

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signature privée en date du 03.04.2024 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : DIADECO ;
FORME : Société par actions simplifiée ;
CAPITAL : 500 euros ;
SIÈGE : 31 Rue de Brest - 35000 RENNES ;
OBJET : l'activité de peindre en bâtiment et notamment le revêtement de peinture sur murs et plafonds d'immeubles et la pose de revêtement muraux et de revêtements de sols souples ;
DURÉE : 99 années ;
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions ;

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

PRÉSIDENT : Madame Diane DI PAOLA, demeurant 31 Rue de Brest à RENNES (35000) ;
IMMATRICULATION : au RCS de RENNES. Pour avis

L247J04334

MODIFICATIONS



LOCLAPLANTE

Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000 euros
Siège social : Les Ormeaux du Nord
35150 JANZE
423 487 867 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31/12/2023 et du procès-verbal de la gérance en date du 21/02/2024, le capital social a été réduit d'une somme de 4 000 euros, pour être ramené de 8 000 euros à 4 000 euros par rachat et annulation de 40 parts sociales.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : «Le capital social est fixé à huit mille euros (8 000 euros).»
Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à quatre mille euros (4 000 euros).»
Pour avis. La Gérance

L247J03244



AUTOURDSI EURL

SARL à associé unique
au capital de 7 000 €
Siège social : 121 rue du Temple de Bloisne - Immeuble Atlas
35 136 SAINT JACQUES DE LA LANDE
501 437 016 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL ET MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Par décision du 21 mars 2024, l'Associé unique a décidé : de transférer le siège social de la société du 121, rue du Temple de Bloisne - immeuble Atlas - 35136 Saint Jacques de la Lande au 6, rue de la Croix

des Cerisiers - Immeuble IN VICUS - 35500 VITRE à compter du 15/01/2024.

L'article 4 des statuts a été corrélativement modifié.

Et de modifier l'objet social comme il suit :

Ancienne mention :
L'entreprise a pour objet en France principalement :

- L'audit et le conseil autour des Systèmes d'Informations d'entreprises,
- L'architecture et l'urbanisation autour des Systèmes d'Informations d'entreprises,
- Le support et l'assistance technique autour des Systèmes d'Informations d'entreprises,
- La formation en informatique technique pour les entreprises,
- L'organisation et l'animation de séminaires de veille technologique autour des Systèmes d'Informations d'entreprises

Nouvelle mention :
L'entreprise a pour objet en France principalement :

- Le conseil en Systèmes d'Informations d'entreprises,
- Le conseil en innovations technologiques,
- Les actions de formations autour des Systèmes d'Informations d'entreprises

Le reste de l'article reste inchangé.

Le gérant

L247J03748

CAP CODE- Société d'avocats

13 rue de Châtillon - BP 60435
35004 Rennes Cedex
& 2 parc d'activités Doaren Molac
56610 Arradon - capcode.eu

APAMRAM

SCI au capital de 30 euros
7 rue de Servon sur Vilain
35340 LA BOUEXIERE
RCS RENNES n° 892 028 614

AVIS DE PUBLICITÉ

Sur décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 février 2024, il a été décidé de transférer le siège social. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention : 7 rue de Servon sur Vilaine - 35340 LA BOUEXIERE. Nouvelle mention : 1 rue Marcel Sembat - 35000 RENNES. Inscription modificative au RCS de RENNES. Pour avis, la gérance.

L247J03968

M.H.B

SARL au capital de 1000 €
Siège Social : 30 Lieu-dit Le Mail Lancé
35230 CHATILLON SUR SEICHE
917 897 514 RCS de RENNES

Par AGE du 07/03/2024, il a été décidé de transférer le siège social au 9 rue Henry Ottmann 44100 NANTES, à compter du 07/03/2024.

Radiation au RCS de RENNES et immatriculation au RCS de NANTES

L247J03998



Centre d'affaire de la Cité
40 bd de la Tour d'Auvergne
35044 RENNES CEDEX

SPIREAT

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 40 boulevard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES
Transféré au 12 place du Champ Jacquet
35000 RENNES
984 678 839 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Par décisions unanimes des associés en date du 26 mars 2024, les associés ont décidé de transférer le siège social actuellement fixé à RENNES (35000) - 40 Boulevard de la Tour d'Auvergne, au 12 place du Champ Jacquet à Rennes (35000) à compter de ce même jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis

L247J04054

SERVICE DE RELECTURE ASSURÉ

NOUVELLE VAGUE

Société A Responsabilité Limitée
Au capital social de 1.500 euros
Siège social : 127, Rue de Paris
35000 RENNES
813 710 340 RCS RENNES

Par Assemblée Générale du 31/12/2023, il a été : 1/ pris acte de la démission de Mme Pascaline BELLEBON sis 8 rue des Frères 35132 VEZIN-LE-COQUET de ses fonctions de Cogérante de la Société à compter de ce même jour, sans procéder à son remplacement ; 2/ décidé de modifier l'article 17 des statuts en conséquence ; 3/ décidé de rectifier l'erreur matérielle contenue à l'article 8 des statuts ; 4/ décidé de supprimer les articles 34 à 36 des statuts devenus sans objet. RCS RENNES. Pour avis.

L247J04064



2A DESIGN

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 25 Avenue du Général de Gaulle 35131 CHARTRES-DE-BRETAGNE
790 529 911 RCS RENNES

GÉRANCE

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} mars 2024, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérants : Monsieur Josué GILLET, demeurant 16 rue de la Mairie 35230 ORGERES et Monsieur Clément GILLET demeurant 125 Le Clos de la Grée 35580 ST-SENOUX, pour une durée illimitée à compter du même jour. Pour avis La Gérance

L247J04067

SCI DE VALMONT

Société Civile immobilière
au capital de 1.000 euros
Siège social (nouveau) :
Centre Commercial Val d'Orson, 3 rue de l'Orson, 35770, VERN SUR SEICHE
Siège social (ancien) : Place de la Mairie, 35770, VERN SUR SEICHE
532 117 124 R.C.S. RENNES

CHANGEMENT DE DIRIGEANT ET TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Par décisions collectives des associés en date du 27 février 2024, il a été décidé de :

- Nommer co-gérants Madame Julie QUATTROCCHI et Monsieur Alexandre QUATTROCCHI, tous les deux domiciliés à VERN-SUR-SEICHE (35770), 3 rue de l'Orson, en remplacement de Monsieur Jean-Jacques TROADEC, à compter du 27 février 2024 ;
- Transférer le siège social à VERN-SUR-SEICHE (35770), Centre Commercial Val d'Orson, 3 rue de l'Orson, à compter du 27 février 2024.

Il en sera fait mention au RCS de RENNES.

Pour avis,

L247J04097

MODIFICATIONS

SCI VAL D'ORSON

Société Civile Immobilière
au capital de 1.500 euros
Siège social (nouveau) : Centre Commercial Val d'Orson, 3 rue de l'Orson, 35770, VERN SUR SEICHE
Siège social (ancien) : Place de la Mairie, 35770, VERN SUR SEICHE
440 881 555 R.C.S. RENNES

CHANGEMENT DE DIRIGEANT ET TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Par décisions collectives des associés en date du 27 février 2024, il a été décidé de :

- Nommer co-gérants Madame Julie QUATTROCIOCCI et Monsieur Alexandre QUATTROCIOCCI, tous les deux domiciliés à VERN-SUR-SEICHE (35770), 3 rue de l'Orson, en remplacement de Monsieur Jean-Jacques TROADEC, à compter du 27 février 2024;
- Transférer le siège social à VERN-SUR-SEICHE (35770), Centre Commercial Val d'Orson, 3 rue de l'Orson, à compter du 27 février 2024.

Il en sera fait mention au RCS de RENNES.

Pour avis,

L247J04114

BREIZHICOOP

SAS à capital variable
15 avenue de Pologne
35200 Rennes
844 193 847 RCS Rennes

Depuis le 7/04/2023, nouveau président : Pierrick Tollemer 22 rue Philippe Lebon à Rennes
en remplacement de Patrice Depeige, en fin de mandat
Mention RCS Rennes

L247J04119

SCI DU VAL-DRIVE

Société Civile Immobilière
au capital de 1.000 euros
Siège social (nouveau) : Centre Commercial Val d'Orson, 3 rue de l'Orson 35770 VERN SUR SEICHE
Siège social (ancien) : Place de la Mairie 35770 VERN SUR SEICHE
530 288 679 R.C.S. RENNES

CHANGEMENT DE DIRIGEANT ET TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Par décisions collectives des associés en date du 27 février 2024, il a été décidé de :

- Nommer co-gérants Madame Julie QUATTROCIOCCI et Monsieur Alexandre QUATTROCIOCCI, tous les deux domiciliés à VERN-SUR-SEICHE (35770), 3 rue de l'Orson, en remplacement de Monsieur Jean-Jacques TROADEC, à compter du 27 février 2024;
- Transférer le siège social à VERN-SUR-SEICHE (35770), Centre Commercial Val d'Orson, 3 rue de l'Orson, à compter du 27 février 2024.

Il en sera fait mention au RCS de RENNES.

Pour avis,

L247J04127

ATTESTATION DE PARUTION IMMÉDIATE



DANIEL AVOCATS ET ASSOCIES

Société d'Avocats
107, Avenue Henri Fréville
et 2 rue d'Espagne
35202 RENNES CEDEX 2

EUROCO

S.A.S.U au capital de 10.000 €
Siège social : Parc d'Activités de la Richardière
35530 NOYAL-SUR-VILAINE
RCS RENNES 441 951 340

CHANGEMENT DE PRESIDENT / NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

Aux termes d'une délibération en date du 29 mars 2024, les associées ont :

- pris acte de la démission de la société TOOL HOLDING de ses fonctions de Présidente de la société EUROCO et ont décidé de nommer en remplacement, pour une durée indéterminée à compter du 29 mars 2024, Monsieur Yann GUILLEMOT, demeurant à BRÉCÉ (35530) 36, rue du Rocher,

- décidé de nommer, en qualité de Directeur Général, à compter du 29 mars 2024, pour la durée du mandat du Président, Monsieur Simon BAGLIN, demeurant à BRÉCÉ (35530) 44, La Lande.

Pour avis, le Président.

L247J04183

FIDAL AVOCATS

FIDAL AVOCATS

Direction régional Bretagne
2, rue de la Mabilais
CS 24227 - 35042 RENNES CEDEX

SCI LA BOURDONNAIS

Société civile Immobilière
au capital de 1.000 Euro
Siège social : 7 rue de la Bouvardière
35650 LE RHEU
441.894.086 RCS RENNES

Par décisions du 30 avril 2022, les associés ont pris acte de la fin du mandat de gérant de Monsieur Joseph BARBOT, décédé, le 13/01/2022.

Pour avis

L247J04192



DANIEL AVOCATS ET ASSOCIES

Société d'Avocats
107, Avenue Henri Fréville
et 2 rue d'Espagne
35202 RENNES CEDEX 2

GIBOIRE ENTREPRISE ET COMMERCE

Société par actions simplifiée à associée unique
au capital de 200.000 €
Siège social : 1, Place du Général Giraud
35000 RENNES
RCS RENNES 487 697 732

DEMISSION D'UN DIRECTEUR GENERAL

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 19 mars 2024, l'associée unique a pris acte de la démission de Monsieur Patrick HINGANT de ses fonctions de Directeur général, à compter du 31 mars 2024, et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis, la Présidence.

L247J04202



DANIEL AVOCATS ET ASSOCIES

Société d'Avocats
107, Avenue Henri Fréville
et 2 rue d'Espagne
35202 RENNES CEDEX 2

GIBOIRE TRANSACTION

Société par actions simplifiée à associée unique
au capital de 100.000 €
Siège social : 1, Place du Général Giraud
35000 RENNES
RCS RENNES 790 200 901

DEMISSION D'UN DIRECTEUR GENERAL

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 19 mars 2024, l'associée unique a pris acte de la démission de Monsieur Patrick HINGANT de ses fonctions de Directeur général, à compter du 31 mars 2024, et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis, la Présidence.

L247J04203

EPICURE

Société par actions simplifiée
Au capital de 2.000 euros
Siège social : Centre Commercial Grand Quartier - 35760 SAINT-GREGOIRE
920 104 080 RCS RENNES

Le 01/12/2023, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-248 du Code de Commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

RCS RENNES. Pour avis.

L247J04212

VW ASSOCIES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 6.000 euros
Siège social : 21, Mail du Chêne Roux
35135 CHANTEPIE
519 341 812 RCS RENNES

Le 30/06/2023, l'AG se prononçant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

RCS RENNES. Pour avis.

L247J04217



IMMO FINANCES 35

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 600 060 euros
Siège social : 10, rue Frain de la Gaulayrie
35500 VITRE
753 867 324 RCS RENNES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération signée électroniquement en date du 1^{er} avril 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social, à l'exception de son objet selon les mentions indiquées ci-dessous, demeurent inchangées.

La prise de participation (ou d'intérêt) minoritaire ou majoritaire, peu importe la forme et/ou l'objet, dans toute entreprise constituée ou à constituer, nonobstant la nature de l'activité.

La gestion et l'animation de(s) filiale(s) qu'elle pourrait être amenée à détenir no-

tamment par l'intermédiaire :

- d'une participation active à la définition et à la conduite de la politique du groupe qu'elle forme avec sa/ses filiale(s),
- de la fourniture de prestations de service ou d'assistance, de conseil (commerciale, administrative, financière, technique, juridique, informatique etc) au(x) filiale(s) qu'elle pourrait être amenée à détenir,
- de la gestion centralisée de la trésorerie du groupe qu'elle forme avec sa/ses filiale(s).

Le capital social reste fixé à la somme de 600 060 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Monsieur Jean-Michel LOURY, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Jean-Michel LOURY, demeurant 10 rue Frain de la Gaulayrie - 35500 VITRE

Pour avis
Le Président

L247J04234

MENIER SECURITE SERVICE

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 6 rue du Préabyère
35450 DOURDAIN
513 944 058 RCS RENNES

NOMINATION COGERANT

Aux termes du PV en date du 02 avril 2024, les associés ont nommé en qualité de cogérant Monsieur Thomas RUBIN, demeurant 5 Villanfray 35450 VAL D'IZE, pour une durée indéterminée à compter du 02 avril 2024. Pour avis.

L247J04296



ELGDM

Société de participations financières de professions libérales de notaires
Au capital de 1.000 €
Siège Social : 5 rue de la Rabine
35170 BRUZ
RCS RENNES 952 385 102

TRANSFERT DU SIEGE

L'Assemblée générale extraordinaire du 3 avril 2024 a décidé de transférer le siège social au 91 avenue Joseph Jan - (35170 BRUZ) à compter du 1^{er} avril 2024 et modifié l'article 4 des statuts en conséquence. Pour avis, le Gérant.

L247J04302



MODIFICATIONS

EFITEC

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 7 625 euros
Siège social : 5 Avenue des Peupliers
35510 CESSON SEVIGNE
487 864 431 RCS RENNES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal du 25/03/2024 l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 7 625 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés y compris entre associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Eric LE VAILLANT de FOLLEVILLE.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : LVDF, SARL au capital de 1 751 295 euros, ayant son siège social 47 boulevard de Verdun 76000 ROUEN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROUEN sous le numéro 519 513 444, représentée par Monsieur Eric LE VAILLANT de FOLLEVILLE en qualité de gérant.

Pour avis

L247J04311

CUBE AVOCATS

SOCIÉTÉS D'AVOCATS
Amaud KERMARREC Nolwenn LANTRIM
Guillaume LE COURIAUD

POIRIER OPTIQUE

S.A.S. au capital de 150.000 €
Siège : 17 place du Docteur Joly - 35170 BRUZ
RCS RENNES 424 972 958

DÉMISSION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL - MODIFICATION DE LA DENOMINATION

1°) FP OPTIQUE a démissionné de ses fonctions de directrice générale de la Société, à effet du 31.03.2024.

2°) Le 01.04.2024, l'associée unique a :
- adopté comme nouvelle dénomination de la Société : CLERMONT OPTIQUE.
- modifié l'article 3 des statuts en conséquence.

Modification : RCS RENNES.
Pour avis, la présidente.

L247J04313

POUR RETROUVER
CHAQUE SEMAINE
L'ACTUALITÉ DE VOTRE
RÉGION
ABONNEZ-VOUS

CUBE AVOCATS

SOCIÉTÉS D'AVOCATS
Amaud KERMARREC Nolwenn LANTRIM
Guillaume LE COURIAUD

SAINT-HÉLIER OPTIQUE
S.A.S. au capital de 10.000 €
Siège : 60 rue Saint-Hélière - 35000 RENNES
RCS RENNES 914 523 295

REMPLACEMENT DU PRÉSIDENT

L'associée unique a désigné, en qualité de nouvelle présidente de la Société, à effet du 01.04.2024 : FINANCIÈRE DE LA LAÏTA (S.A.R.L. à associé unique), 13 rue de Texue, 35520 LA MÉZIERE, RCS RENNES 904 294 667, en remplacement de FP OPTIQUE, présidente démissionnaire à effet du 31.03.2024.

Modification : RCS RENNES.
Pour avis, la présidente.

L247J04314



STRATOSPHERE

Société par actions simplifiée
au capital de 352 026 euros
Siège social : Le Bois Regnier, 35150 CHANTELOUP
523 339 968 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération des associés en date du 29 mars 2024, il résulte que le mandat de la société FID'OUJEST AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, domiciliée 1 place René Cassin 56400 AURAY, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

POUR AVIS. Le Président

L247J04318

DISSOLUTIONS

SCCV KERFIMO

Société civile de construction vente en liquidation au capital de 2 000 euros
Siège social et de liquidation : Centre d'Affaires Alphas, Espace Performance Bât J, 35769 ST GREGOIRE CEDEX 502218829 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE réunie le 31/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur la société FIMOREN DEVELOPPEMENT, domiciliée Rue des Iles Kerguelen, Parc Edonia Bât B, 35760 ST GREGOIRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Centre d'Affaires Alphas, Espace Performance Bât J 35769 ST GREGOIRE CEDEX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Le Liquidateur

L247J04095

MCM

Société par Actions Simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 9 impasse Louise
Foulon-Ropars - 35400 SAINT-MALO
RCS SAINT MALO 910 253 905

DISSOLUTION DE SOCIETE

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 29 février 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 29 février 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

A été nommé comme liquidateur Monsieur François MARC demeurant 9 impasse Louise Foulon-Ropars - 35400 SAINT-MALO, à qui il a été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé 9 impasse Louise Foulon-Ropars - 35400 SAINTMALO. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Il en sera fait mention au RCS de SAINT MALO

Pour avis

L247J04116

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **SCI BIENVENU**.
Forme : SCI société en liquidation. Capital social : 1500 euros. Siège social : LA RE-NAUDAIS, 35830 BETTON. 502 223 761 RCS de Rennes. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 mars 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 mars 2024. Monsieur Matthieu BIENVENU, demeurant 5, rue Boris Vian 35300 Fougeres a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance. Le mandat des commissaires aux comptes ne se poursuit pas. Pour avis. Le gérant

L247J04227

CLÔTURES

SC MAISON NEUVE

Société civile en liquidation
Au capital de 4 000 euros
Siège social : « Maison Neuve »
35630 VIGNOC
Siège de liquidation : Maison Neuve
35630 VIGNOC
523 285 716 RCS RENNES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 06/09/2023 à « Maison Neuve » 35630 VIGNOC a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Didier JUMEL, demeurant 1 rue des Lilas 35440 MON-TREUIL SUR ILLE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31/12/2022. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

L247J03941

CUBE AVOCATS

SOCIÉTÉS D'AVOCATS
Amaud KERMARREC Nolwenn LANTRIM
Guillaume LE COURIAUD

SARL DIFFERENTES - Société à responsabilité limitée, au capital de 2 050 €, dont le siège social est situé 16 rue André Pailheret, 35000 Rennes, RCS Rennes 981 818 701. Le 27 mars 2024, l'unanimité des associées, après avoir entendu lecture du rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation amiable arrêtés au 31 décembre 2023 et ont décidé la clôture de la liquidation. Il

a été procédé au remboursement partiel du capital social aux associées. Les associées ont donné quitus au liquidateur, Madame Pénélope THIEBAUT demeurant 45 rue Saint Méline, 35000 Rennes et l'ont déchargé de son mandat. La décision de clôture de liquidation et les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de Rennes. Pour avis. Le liquidateur

L247J04055

CUBE AVOCATS

SOCIÉTÉS D'AVOCATS
Amaud KERMARREC Nolwenn LANTRIM
Guillaume LE COURIAUD

SAS différent.e - Société par actions simplifiée, au capital de 1 000 €, dont le siège social est situé 16 rue André Pailheret, 35000 Rennes, RCS Rennes 920 921 210 Le 27 mars 2024, l'associé unique, après avoir entendu lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation amiable arrêtés au 31 décembre 2023 et a décidé la clôture de la liquidation. Il a été procédé au remboursement partiel du capital social à l'associé unique. L'associé unique a donné quitus au liquidateur, Madame Valérie CHAPON demeurant 16 rue André Pailheret, 35000 Rennes et l'a déchargé de son mandat. La décision de clôture de liquidation et les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de Rennes. Pour avis. Le liquidateur

L247J04060

SCCV KERFIMO

Société civile de construction vente en liquidation au capital de 2 000 euros
Siège social et de liquidation : Centre d'Affaires Alphas, Espace Performance Bât J, 35769 ST GREGOIRE CEDEX 502218829 RCS RENNES

AVIS DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31/12/2023 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la société FIMOREN DEVELOPPEMENT, elle-même représentée par son Président, Pascal DUVAL, demeurant Rue des Iles Kerguelen, Parc Edonia, Bât B, 35760 ST GREGOIRE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Le Liquidateur

L247J04096



TRIPLE TRIP STUDIO, SAS en cours de liquidation au capital de 1 000 euros ; Siège social : 49 Rue Georges Clémenceau - 35400 SAINT MALO ; 817 963 812 RCS SAINT MALO. La collectivité des associés par décisions extraordinaires des associés en date du 11.03.2024 et après avoir entendu le rapport du liquidateur Monsieur Arthur GUIBERT, demeurant 49 Rue Georges Clémenceau - 35400 SAINT MALO, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation au 31.12.2023. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de SAINT MALO. Pour avis, le liquidateur

L247J04111

WWW.7JOURS.FR

CLÔTURES

L.G IMMOBILIERE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1.000 euros
Siège social et siège de liquidation :
Riniac - 35270 COMBOURG
480 575 844 RCS SAINT-MALO

Par décisions du 09/02/2024, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. Michel LEPORT demeurant 46, Riniac - 35270 COMBOURG et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter rétroactivement du 10/01/2024. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-MALO. Pour avis.

L247J04118



Cabinet Catherine BRUNET
Avocat
19 rue Jules Simon
35000 RENNES

SARL LAULITOF

SARL «en liquidation»
Capital social : 20 000 €
Siège social : 17, rue Louison Bobet
35520 LA MÉZIERE
487 470 411 RCS RENNES

CLÔTURE DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION

Aux termes du procès-verbal de délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 28.03.2024, la collectivité des associés de la SARL LAULITOF a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis. Le Liquidateur

L247J04196

HSA

Centre d'affaire de la Cité
40 bd de la Tour d'Auvergne
35044 RENNES CEDEX

ANGIOMED

Société civile immobilière
au capital de 1.524 euros
29 rue Toullier - 35170 Bruz
433 630 621 RCS RENNES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 21 février 2024, les associés ont, à compter de ce jour, approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. Jean-Charles LE DU et l'ont déchargé de son mandat, voté une répartition pour solde de tout compte, constaté la clôture des opérations de liquidation. Mention sera faite au RCS de Rennes.

Pour avis.

L247J04219

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **SCI BIENVENU**.
Forme : SCI société en liquidation. Capital social : 1500 euros. Siège social : LA RE-NAUDAIS, 35830 BETTON. 502 223 761 RCS de Rennes. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 13 mars 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Matthieu BIENVE-

NU demeurant 5, rue Boris Vian, 35300 Fougeres et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS du de Rennes. Le liquidateur
L247J04229

CABINET CARCREFF

Société d'avocats
19 A, rue de Chatillon CS 26535
35065 RENNES CEDEX

2L

Société civile en liquidation
au capital de 1 000 €
Siège Social : 10 La Bourdonnière
35530 NOYAL-SUR-VILAINE
834 390 742 RCS RENNES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décision du 23 mars 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Mention sera faite au RCS de RENNES. Pour avis, le liquidateur,

L247J04244

DIRECT-CONSTRUCTION

SASU au capital de 10000 €
Siège social : 7 rue du val
35520 LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ
RCS RENNES 829728492

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 21/03/2024 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, Mme THEZE NATHALIE demeurant 3 RUE DU LONG CHAMP 35740 PACÉ pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 21/03/2024 . Radiation au RCS de RENNES.

L247J04260

FONDS DE COMMERCE



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 du Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 18 avril 1994, Mme Marie-Claude Angèle Janine LEMAIRE, demeurant à CANCALE (35260), 15 rue du Maréchal Juin, résidence Lamennais, née à CANCALE (35260), le 26 juin 1950, célibataire, décédée à SAINT-MALO (35400), le 7 février 2024, a institué un légataire universel.

Ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal d'ouverture et de description de testament le 19 février 2024 et d'un acte complémentaire constatant l'absence d'héritier réservataire et la saisine du légataire universel le 27 mars 2024, reçus par Maître Erwan LE ROUILLE, notaire associé à SAINT-MALO (35400) 9 rue de Toulouse.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Erwan LE ROUILLE, notaire à SAINTMALO, susnommé, chargé du règlement de la succession, dans le délai d'un mois suivant la réception de l'expédition du procès-verbal d'ouverture, de l'acte complémentaire et de la copie de ce testament par le Greffe du Tribunal Judiciaire de SAINT-MALO.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis, le notaire.

L247J04044

ABONNEZ-VOUS !



CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Jean-Christophe MACÉ, Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée dénommée « Estuaire Notaires », titulaire d'un Office Notarial à la résidence de CANCALE, 2 Avenue du Général de Gaulle, le 26 mars 2024, en cours d'enregistrement, avec la participation de Maître Nicolas OREAL, notaire à SAINT MALO, 51 Boulevard Douville, Monsieur Gwénéol Mikael THROUET, et Madame Sophie Marie-Thérèse Marie-Joséphine LEMOINE, demeurant à CANCALE (35260) 12 Bis rue Galais, ont cédé à la Société HEGOAK, dont le siège est à CANCALE (35260) 3 quai Gambetta, identifiée au SIREN sous le numéro 985217124 immatriculée au RCS de SAINT-MALO,

Un fonds de commerce de PRESSE, SOUVENIRS, auquel est annexée une grange de débit de tabac n°3500038 V exploité à CANCALE (35260), 3 quai Gambetta, connu sous le nom commercial «La Civette».

Moyennant le prix de 270.000,00€ s'appliquant aux éléments corporels pour 225.000,00€, et au matériel pour 45.000,00€.

Entrée en jouissance le 26 mars 2024. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Me MACÉ où domicile a été élu à cet effet.

Cette cession a été négociée par le cabinet CAP COMMERCE, digital park, 801 avenue des Champs Blancs à CESSON SEVIGNE (35510)

Pour insertion. Le notaire.

L247J04261

Etude de Maîtres Laurent COUBARD,
Catherine COUBARD-LE QUERE,
Notaires Associés à BEDEE
26, rue de RENNES



Suivant acte reçu par Me Laurent COUBARD, Notaire à BEDEE, le 29/03/2024, en cours d'enregistrement.

La Société BRUNET YVOIR, dont le siège est à RENNES (35000) 3 rue de Bertrand, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 841414048.

A cédé à :

La Société VIE PRIVÉE - EMMANUELLE M, dont le siège est à RENNES (35000) 7 rue de Bertrand, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 839658739.

Le droit au bail commercial de locaux sis à RENNES (35000), 1 rue de Bertrand. Prix : 80.000,00 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi en l'office notarial de BEDEE (35137), 26 rue de Rennes, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.

Le notaire.

L247J04283



CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Philippe DEGANO, Notaire Associé à SAINT MALO, 15, Boulevard de la Tour d'Auvergne, le 2 avril 2024, en cours d'enregistrement au SDE de RENNES, a été cédé par :

La Société dénommée **TABAC LOTO PRESSE DE ROCABEY**, dont le siège est à SAINT-MALO (35400) 6 boulevard Villebois Mareuil, identifiée au SIREN sous le n° 502775612 et immatriculée au RCS de SAINT-MALO.

A :

La Société dénommée **EUGENIE**, dont le siège est à SAINT-MALO (35400) 10 rue du Capricorne, identifiée au SIREN sous

le n° 810 391 029 et immatriculée au RCS de SAINTMALO.

D'un fonds de commerce de SOUVENIRS, TABLETTERIE, LIBRAIRIE, PAPERIE, ARTICLES DE FUMEURS, JOUETS, JOURNAUX, LOTO, EPICERIE et VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET DE BOISSONS A EMPORTER, auquel est annexé une grange de débit de tabac, exploité à SAINT MALO (35400), 6 boulevard Villebois Mareuil, connu sous le nom commercial TABAC LOTO PRESSE DE ROCABEY

Propriété - jouissance : le 02 avril 2024 Moyennant le prix principal de NEUF CENT MILLE EUROS (900 000,00 EUR), payé comptant, s'appliquant aux éléments incorporels pour 830.000,00 EUR et aux éléments corporels pour 70.000,00 EUR.

Oppositions : pour la validité et la correspondance, s'il y a lieu, elles seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude de Maître Philippe DEGANO, notaire susnommé, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L247J04298

REGIMES MATRIMONIAUX



Etude de Mes LE MOGUEDEC et GONZALEZ

Notaires associés à CHATEAUGIRON (Ille-et-Vilaine), 2 rue Dorel

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jérôme GONZALEZ, Notaire Associé de la Société à Responsabilité Limitée dénommée « BERTRAND LE MOGUEDEC - JEROME GONZALEZ, NOTAIRES ASSOCIES », titulaire d'un Office Notarial à CHATEAUGIRON, 2 rue Dorel, CRPCEN 35017, le 27 mars 2024,

ENTRE :

Monsieur Bruce Thierry **SOSNOWSKI**, graphiste-décorateur, et Madame Marie Claude Claire **MESTRES**, psychologue, demeurant ensemble à ESSE (35150) Le Chêne Amoureux.

Monsieur est né à CRETEIL (94000) le 1^{er} novembre 1988,

Madame est née à SAINT-CYR-LECOLE (78210) le 15 février 1989.

Mariés à la mairie de ESSE (35150) le 17 juillet 2021 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale,

Il a été effectué, par Madame, l'apport d'un bien propre à communauté aménageant le régime matrimonial.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L247J04057



SUIVEZ-NOUS SUR



RÉGIMES MATRIMONIAUX

**SCP BODIN-BERTEL
RABRAIS**
Notaires associées
Rue Ransbach Pleurtuit
BP 1 - 35730 PLEURUIT



CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Bénédicte BODIN-BERTEL, Notaire associée de la Société Civile Professionnelle «Bénédictes BODIN-BERTEL et Véronique RABRAIS, Notaires Associées», titulaire d'un Office Notarial à PLEURTUIT, Rue Ransbach Pleurtuit, le 28 mars 2024,

Monsieur Gérard Daniel DRAPIED, retraité, né à DINAN (22100) le 9 août 1956, et Madame Marie-Thérèse Henriette Marguerite LANGLOIS, retraitée, née à SAINT-MALO (35400) le 20 septembre 1961, demeurant ensemble à PLEURTUIT (35730) 12 rue des Jannayes.

Mariés à la mairie de RENNES (35400) le 11 février 1984 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle de biens meubles et immeubles, présents et à venir, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil avec clause d'attribution intégrale au profit du survivant d'entre eux.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, pourront être faites dans un délai de trois mois de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître BODIN-BERTEL, en l'Office Notarial sus désigné, où domicile a été élu à cet effet.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au juge aux affaires familiales du Tribunal Judiciaire compétent.

Pour insertion. Le notaire

L247J04180

**Office Notarial Pacé
SAS GUICHARD
NAUT - MESSAGER**
14 Bd Dumaine de la Jossierie
BP 74136
35741 PACÉ Cedex



AVIS D'AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information concernant les époux
Monsieur Jean-Claude Gérard MARCHAND, retraité, et Madame Paulette Gilberte Andrée LORET, retraitée, demeurant ensemble à BOURG-DES-COMPTES (35890) 16 rue de la Gare.

Monsieur est né à BOURG-DES-COMPTES (35890) le 25 février 1945.

Madame est née à LA MEZIERE (35520) le 24 novembre 1948.

Mariés à la mairie de RENNES (35000) le 5 juillet 1968 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Information concernant la modification du régime matrimonial Monsieur et Madame MARCHAND - LORET ont souhaité modifier leur régime actuel en optant pour la communauté universelle.

Acte contenant changement de régime matrimonial reçu par Me Guy MESSAGER, Notaire à PACE, le 29 mars 2024.

Informations concernant l'opposition

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Guy MESSAGER, Notaire à PACE.

Pour avis et mention

Me MESSAGER, Notaire.

L247J04215

NOTAIRES DE LA VISITATION

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Charlotte PICARD-DAVID, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « Notaires de la Visitation », titulaire d'un Office Notarial à SAINT-GREGOIRE (35760), 9 bis, rue Alphonse Milon, CRPCEN 35177, le 2 avril 2024, M. Alain René Marie François DESPRES, né à IRODOUER (35850) le 18 septembre 1954, et Mme Martine Monique BLANCHAT, née à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94500) le 7 août 1956, demeurant ensemble à SAINT-GREGOIRE (35760) 16 allée de l'Ombelette Mariés à la mairie de ROMILLE (35850) le 5 juin 1976 sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable, ont procédé au changement de leur régime matrimonial : communauté universelle de biens présents et à venir avec clause d'attribution intégrale au profit du conjoint survivant. Les oppositions des créanciers à cet aménagement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire de RENNES. Pour insertion. Me Charlotte PICARD-DAVID.

L247J04220

**SELARL NOTAIRES
DU GRAND SAINT-MALO**
Laurence
CHEVALIER-MOUSSON
Cédric FRESSENON
1, rue de la Libération
35540 MINIAC MORVAN



CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Cédric FRESSENON notaire à MINIAC MORVAN (Ille-et-Vilaine), office notarial n° 35090, le 3 avril 2024 Monsieur Renaud Benoit Marie HARDY et Madame Morgane Marie CHOIMET demeurant à SAINT MALO (Ille-et-Vilaine) 25, rue de l'Etang mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat

préalable à leur union célébrée à la mairie de MESQUER (Loire-Atlantique) le 17 juillet 1999 ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Cédric FRESSENON 1 rue de la Libération 35540 MINIAC MORVAN où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Pour avis.

L247J04284



RETROUVEZ-NOUS SUR
7JOURS.FR

CHANGEMENT DE PATRONYME

BOUTE Ledwige né(e) le 22/10/1985 à léhon (22100 - France), demeurant 101 rue de Chateaubriant 35770 VERN SUR SEICHE, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Bonté L247J04040

AUTRES ANNONCES

GUEGUEN
AVOCATS

EXPAN LE RHEU
Société par actions simplifiée au capital de 400 000 euros
Siège social : Le Bourg, 35650 LE RHEU
484 802 889 RCS RENNES

AVIS DE FUSION ET MODIFICATIONS DIVERSES

La société EXPAN LE RHEU a établi en date du 6 février 2024 un projet de fusion établi par acte sous signature privée avec la société DISTRI LE RHEU, société absorbée, société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros, dont le siège social est Le Bourg, 35650 LE RHEU, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 500 480 280 RCS RENNES.

Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 9 février 2024 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a été approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société EXPAN LE RHEU le 29 mars 2024.

En application des dispositions de l'article L. 236-12 du Code de commerce, la société FINANCIERE LE RHEU, étant propriétaire de 90 % au moins des parts de la société DISTRI LE RHEU et des titres conférant un droit de vote de la société EXPAN LE RHEU depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au greffe du Tribunal de commerce, la fusion n'a donné lieu à aucun échange de titres ni aucune augmentation du capital de la société EXPAN LE RHEU et la société DISTRI LE RHEU s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.

Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1^{er} octobre 2023, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la Société DISTRI LE RHEU depuis le 1^{er} octobre 2023 jusqu'au 29 mars 2024 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société EXPAN LE RHEU et considérées comme accomplies par la société EXPAN LE RHEU depuis le 1^{er} octobre 2023.

La dissolution sans liquidation de la société DISTRI LE RHEU a entraîné sa révocation de plein droit de son mandat de directrice générale de la société EXPAN LE RHEU, sans remplacement.

Pour avis
La Présidente

L247J04235

GUEGUEN
AVOCATS

DISTRI LE RHEU
Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 €
Siège social : Le Bourg, 35650 LE RHEU
500 480 280 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION

La société DISTRI LE RHEU a établi par acte sous signature privée en date du 6 février 2024 un projet de fusion avec la

société EXPAN LE RHEU, société absorbante, société par actions simplifiée au capital de 400 000 euros, dont le siège social est Le Bourg 35650 LE RHEU, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 484 802 889 RCS RENNES.

Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 9 février 2024 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a été approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société EXPAN LE RHEU le 29 mars 2024, avec effet rétroactivement à compter du 1^{er} octobre 2023.

En application des dispositions de l'article L. 236-12 du Code de commerce, la société FINANCIERE titres conférant un droit de vote de la société EXPAN LE RHEU depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au greffe du Tribunal de commerce, la société DISTRI LE RHEU s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.

Pour avis
La Gérance

L247J04239



OFFICE NOTARIAL 1270 NOTAIRES
1 boulevard Simone Veil
22100 DINAN

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRES UNIVERSELS DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 octobre 2023, Madame Anne-Marie Elisabeth Sophie ESNAULT, en son vivant libraire, demeurant à RENNES (35000) 19 rue Frédéric Sacher. Née à DINAN (22100), le 21 août 1979. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à RENNES (35000) (FRANCE), le 9 novembre 2023. A institué des légataires universels. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Pierre-Marie CRESPEL, Notaire, associé de la société par actions simplifiée dénommée «1270 NOTAIRES», ayant son siège à LAMBALLE-ARMOR (22400), 5 avenue Georges Clemenceau, titulaire d'un office notarial à DINAN (22100), 1 boulevard Simone Veil, le 28 mars 2024, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Pierre-Marie CRESPEL, notaire à DINAN, référence CRPCEN : 22035, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de RENNES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis, le notaire

L247J04264

RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce paru le 16/03/24 sur 7 jours concernant la constitution de la SASU OSMAN BATIMENT CONSTRUCTION DE L'OUEST, il fallait lire : "Dénomination sociale : **SASU OSMAN BATIMENT CONSTRUCTION**"

L247J04011

ART ROCK

17 · 18 · 19 mai 2024 Saint-Brieuc

The Libertines * Etienne Daho carte blanche * Morcheeba
Hoshi * Luidji * Eddy de Pretto * Zaho de Sagazan
Boombass x Etienne de Crécy x DJ Falcon
Yamê * Favé * Lou Doillon * Olivia Ruiz
Julien Granel * Flavien Berger * Irène Dréssel
Kerchak * Zed Yun Pavarotti * Clara Ysé * Joanna
Fat Dog * Mathilde Monnier * Rock'n Toques...

Illustration : Julien Colombier - Flower Pinball / Graphisme : Clarisse Guillochon - Le Jardin Graphique / Association Wild Rose - L-R-22-011338 L-R-22-011339 L-R-22-011278

**BESOIN DE SUR-MESURE
POUR VOTRE PROJET
IMMOBILIER ?**



PRENEZ L'AVIS D'UN EXPERT.

TOURNY MEYER, 30 ans d'expérience en immobilier professionnel :
bureaux, locaux d'activités, entrepôts, commerces, hôtels.

**Tourny
Meyer.**

LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES •

**RENNES | BREST | LORIENT/VANNES | NANTES
BORDEAUX | BAYONNE | TOULOUSE | MONTPELLIER**

 **JLL**[®]
—
PARTENAIRE

Tourny Meyer, 318 rue de Fougères, Immeuble le Noven, 35700 RENNES - Transaction sur immeubles et fonds de commerce (loi Hoguet) - conseil en stratégie immobilière de locaux professionnels - CPI N° 3502 2018 000 028 970 délivrée par la CCI d'Ille et Vilaine - Garantie financière : GALIAN 89 rue de la Boetie, 75008 PARIS pour un montant de 120 000 € - La société Tourny Meyer ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission